



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

GLW 511 ~~1~~

1684, 10

Mercurie

<36614138900018

<36614138900018

Bay



86641 Run

86639 6000th

98186 2000th

82965 1000th

Monfugner

A. ^{billar} #30, 102

30, 408

Wassette pour Cinq
lots sale 2510 deds.

1228 1/2000000

Donc Sings
Lat

3

Pour Monsieur de Saurin
MERCURE 4°

CALANT

DEDIE' A MONSIEUR
LE DAUPHIN.

OCTOBRE 1684.

Par Mr. Comiers



**A PARIS,
AU PALAIS.**

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

Chez C. BLAGIART, Rue S. Jacques,
à l'entrée de la Rue du Plâtre,
Et en la Boutique Court-Neuve du Palais,
AU DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROY,

Bayerische
Staatsbibliothek
München

T A B L E.

P Récluse,	1
Devises,	3
Cerémonies observées à la publication de la	7
Paix,	15
Publication,	21
Sonnet sur la Trêve,	23
Etablissement des Recolets François à Lu-	
xembourg, avec toutes les Cerémonies qui	
se sont faites en cette occasion,	34
Description d'une Galeasse,	37
Galanterie,	39
Course de Bague faite à l'Académie de Long-	
pré,	44
La Bourse du bon sens, Conte,	52
Plusieurs Madrigaux,	63
Conversions,	68
Accouchement extraordinaire,	81
Mort de M. de Corneille,	88
Plusieurs Ouvrages en Vers sur cette mort,	91
Cerémonie faite à l'Abbaye de Farmonstier	
à la reception du Cœur de Madame la	
Princesse Palatine,	109
Grande Cerémonie faite à l'Abbaye S. Ger-	
main des Prez,	110
Nouveauté surprenante,	127
Avanture,	129
Galanterie du jeune Chinois arrivé à Paris le	
mois passé,	179
Lettre concernant les Langues & Ecritures,	186
Effets surprenans du Tonnerre,	190
Sonnets,	
Ode,	

Épître, 196.	Morts,	205
Abbayes données par le Roy,		207.
Parfaite guérison de Monsieur,		212
Retour de la santé de Messieurs les Ducs de Noailles & de Mortemart,		217
Arrivée des Envoyez du Roy de Siam,		219.
Lettre de Siam,		221.
Description du Royaume & de la Cour de Siam, avec les mœurs des Habitans de ce grand Etat,		238
Survivance de la Charge de Prevost & de Grand-Maître des Cérémonies de l'Ordre, accordée à M. le Comte d'Avaux,		285.
Morts,		282
Voyage du Roy à Chambord,		289.
Extrait curieux d'une Lettre de Soissons,		291.
Bonté du Roy pour la reception des Contri- butions en Flandre,		298.
Election d'un Provincial des Capucins de la Province de Paris,		308
Mort de M. Colo,		310.
Les Dames Galantes, ou la Confiance reci- proque,		311
Livres nouveaux qui se vendent chez le Sieur Blageart,		312
Noms de ceux qui ont expliqué les Enigmes,	Enigmes,	318
Résignation d'une Chanoinie de Strasbourg, faite à M. le Prince de Talmont,		320.
Mariage du Prince Elect. de Brandebourg,		321.
FIN.		



MERCURE GALANT

OCTOBRE 1684.

IL y a des actions si éclatantes d'elles-mêmes par leur grandeur, si glorieuses pour les Princes qui les font, & si utiles pour les Peuples qui en recueillent le fruit, qu'il est impossible qu'on se lasse de les admirer.

Octobre 1684.

A

2 **MERCURE**

Telle est la Trêve de vingt années que le Roy vient de faire avec ceux qui blessez du grand éclat de sa gloire, vouloient malgré luy demeurer ses Ennemis. Toutes les Nations parleront longtemps de cette Trêve, & elle sera marquée à la Postérité avec des caracteres qu'aucune suite de siècles ne sera capable d'effacer. M^r Magnin, Conseiller au Présidial de Mascon, continuant à faire éclater son zele & son esprit dans toutes les choses qui regardent Sa Majesté, a fait sur cette

GALANT. 3

matiere les deux Devises qui suivent. Elles ont toutes deux pour corps le Soleil , qui paroist serein au sortir d'un nuage tranché d'éclairs. Ces mots , qui font l'ame de la premiere, *Pacem vultus habet*, sont expliquez par ce Madrigal.

IL est grand, il est glorieux,
 Luy seul en roulât dans les Cieux
 Fait tous les mouvemens de la terre &
 de l'onde;
 Mais il est maintenant si serein à nos
 yeux,
 Qu'il vient assurément donner la
 Paix au monde.

A ij

4 MERCURE

L'autre Devise a ces mots
pour ame , *Non formidabile
lumen* , & cet autre Madrigal
les explique.

B *Rissant d'une lumiere & douce &
bienfaisante,
Qu'en n'apprehende plus ces orages
divers
Qui viennent de troubler la Paix de
l'Univers;
Elle va desormais estre scure & con-
stante.*

M^r Rault de Roüen a fait
cette troisiéme Devise. Le
corps est une Iris sur un
nuage , que le Soleil estant
à l'opposite , peint avec ses

GALANT. 5

rayons. Voicy les paroles qui
luy servent d'ame , *Rediturae*
nuntia pacis , avec l'explica-
tion qu'il leur a donnée.

B *Rillant Astre du jour , qui dans
vostre carriere
Etalez à nos yeux un Trône de lu-
miere,*

*Et dont les vifs rayons étendus en tous
licux,*

*Font toutes les beautez de la Terre &
des Cieux,*

*Que ne faites-vous pas sur un sombre
nuage?*

*De la charmante Iris vous nous don-
nez l'image;*

*Et cette vive image , en recevant vos
traits,*

*Est l'angure des Dieux, & celui de la
Paix.*

6 MERCURE

Mais quoy que ce bel Arc que vous faîtes paroître

Nous ravissè les yeux quand il commence à naître,

*Après peu de durée il se résout en eau,
Et ne nous laisse rien de charmant ny de beau;*

Ou quand mesme il feroit par sa vive peinture

Le plus riche ornement de toute la Nature,

Soleil qui le formez, n'en soyez point jaloux,

LOUIS, ce grand Héros, fait beaucoup plus que vous.

Par la Trêve qu'il donne il dissipe la guerre,

Il calme en un moment & la mer & la terre;

Et l'Univers surpris de voir ces prompts effets,

De ce gage du Ciel va jouir à jamais.

GALANT. 7

La Trêve ayant esté signée à Chambord par Sa Majesté le 24. de Septembre, fut publiée à Paris le Jeudy 5. de ce mois. Ce jour-là sur les huit heures du matin, les Trompetes, les Tambours & les Fifres de la Chambre du Roy, se rendirent à cheval à l'Hôtel du S^r le Lièvre, Roy d'Armes de France au titre de Montjoye - Saint - Denys, où se trouvèrent le S^r le Blanc de Bornat, le plus ancien & le premier Hérault d'Armes de France au titre de Xaintonge, le S^r d'Aubiny Hérault

A iiiij

8 MERCURE

d'Armes au titre de Charolois , le S^r le Roy Hérault d'Armes au titre de Touraine, & le S^r Charpentier Hérault d'Armes au titre de Rouffillon. Ils montèrent à cheval, estant revestus de leurs Cotes d'Armes , & ayant des Toques garnies de Plumes & d'Aigretes , celles du Roy d'Armes , violettes & blanches , & celles des Héraults d'Armes , toutes blanches. Ils marchèrent deux à deux avec leur Caducée à la main, le Roy d'Armes estant seul derriere avec son Sceptre , &

s'arrestèrent devant l'Hôtel de M^{le} le Comte d'Armagnac leur Supérieur, où ils firent faire des Fanfares. Ce fut dans cet ordre qu'ils arrivèrent à l'Hôtel de Ville. M^{re} de la Reynie, Lieutenant Général de Police, M^{rs} les Lieutenans Criminel & Particulier, & M^r Robert, Procureur du Roy au Chastelet, avec plusieurs Conseillers & Commissaires, s'y rendirent aussi, précédés des Sergens à Verge, & des Huissiers Audienciers à cheval. M^r de Fourcy, Président aux En-

10 MERCURE

questes , Prevost des Marchands , accompagné de M^{rs} Chauvin, Parque , Rousseau, & Chupin , les reçût à la porte de la grande Salle de l'Hôtel de Ville , & ils entrèrent ensemble dans le Bureau. M^r de Saintot, Maître des Cerémonies , donna au Roy d'Armes en leur présence la Lettre de Sa Majesté. Il y eut ensuite un magnifique Festin , où les Santez de ce grand Monarque , de Monseigneur le Dauphin , & de Madame la Dauphine , furent beües au

GALANT. II

bruit des Trompetes , des Tambours & des Fifres , & des décharges du Canon de la Ville , rangé dans la Place de l'Hôtel de Ville.

Après le Festin , la Marche commença par la Compagnie des Archers du Guet. Ils alloient à pied quatre à quatre le Mousqueton sur l'épaule , & avoient leurs Officiers à la teste , au Drapeau , & à la queue , tous à cheval. Tous les Archers de la Ville suivoient aussi à pied , revestus de leurs Casques , & quatre à quatre , la Per-

12 MERCURE

tuifane sur l'épaule, & avoient pareillement leurs Officiers à leur teste, & à cheval. Apres eux marchoient les Sergens à Verge du Chastelet, deux à deux, tous en Justaucorps noir, l'Epée au costé, leurs Bâtons ou Verges bleües fermées de Fleurs de Lys d'or à leur main. Les Huiffiers Audienciers du Chastelet suivoient à cheval à la droite, & les Huiffiers Audienciers de la Ville aussi à cheval alloient à la gauche, ayant leurs Robes de Cerémonie, rouge & noire. Parmy eux

GALANT. 13

estoitent les Trompetes, les Tambours & les Fifres de la Chambre du Roy, avec ceux de la Ville, tous à cheval. On voyoit ensuite les quatre Héraults d'Armes, deux à deux. Le Roy d'Armes marchoit seul derriere, ayant à sa droite le Greffier en Chef du Chastelet, & celuy de la Ville à sa gauche. M^r de la Reynie, Lieutenant Général de Police, M^{rs} les Lieutenans Criminel & Particulier, plusieurs Conseillers du Chastelet, M^r Robert Procureur du Roy, & quelques

14. MERCURE

Commissaires fermoient la Marche, ayant la droite ; & M^r de Fourcy , Prevost des Marchands, les quatre Echevins, le Procureur de la Ville, & plusieurs Conseillers & Officiers, avoient la gauche.

On s'arresta devant le Palais Royal , où les Trompettes , Tambours & Fifres firent des Fanfares pour saluer Monsieur. Apres qu'on fut arrivé devant la porte du Palais des Tuileries, le S^r d'Aubiny, Hérault d'Armes, y fit la premiere Publication de la Trêve, apres que les Trom-

petes , Tambours & Fifres,
eurent attiré le Peuple.

ON fait à sçavoir à tous,
qu'une bonne , seure, vraye
& loyale Trêve, communicative
& marchande , abstinence de
guerre , & cessation d'Armes,
est faite , accordée , & passée
entre tres-Haut, tres-Excellent,
& tres-puissant Prince **LOVIS**
par la grace de Dieu Roy de
France & de Navarre , nostre
Souverain Seigneur , d'une part;
Et tres-Haut, tres-Excellent, &
tres-Puissant Prince **LEOPOLD**
Empereur des Romains, & l'Em-

16 MERCURE

pire , d'autre ; Et encore entre
 tres-Haut , tres-Excellent , &
 tres-Puissant Prince CHAR-
 LES Roy d'Espagne , d'autre ,
 leurs Hoirs & Successeurs , leurs
 Royaumes , Etats , Pais , Terres
 & Seigneuries quelconques , en
 Europe & hors de l'Europe ,
 tant au-deçà qu'au-delà de la
 Ligne , pour le temps de vingt
 années consécutives ; laquelle
 Trêve ledit Seigneur Roy veut
 & entend estre observée & en-
 tretenüe inviolablement ; ordonne
 que tous ceux y contrevenans
 soient châtiés & punis exem-
 plairement , comme infracteurs

GALANT. 17

*de Paix ; Et pourront aussi les
Sujets de part & d'autre aller,
venir , sejourner , trafiquer , ne-
gociier, & faire commerce de Mar-
chandises dans tous les Etats,
Païs , lieux & endroits desdits
Royaumes & Empire , en toute
liberté & seureté , tant par terre
que par mer , & autres eaux,
& tout ainsi qu'il a esté dit estre
fait en temps de bonne , sincere
& amiable Paix.*

La seconde Publication se
fit devant le grand Perron
de la Court du Palais , avec
les mesmes Cerémonies que
Octobre 1684. B

18 MERCURE

la première , par le S^r le Blanc
Hérault d'Armes ; la troisième
devant l'Hôtel de Ville,
par le S^r le Roy ; la quatrième
devant le Chastelet , par le
S^r d'Aubiny ; la cinquième
aux Hales proche le Pilonis,
par le S^r le Blanc ; la sixième
à la Croix du Tiroir , par le
S^r le Roy ; la septième de-
vant le Cheval de Bronze,
par le S^r d'Aubiny ; la huit-
ième au bout du Pont S. Mi-
chel du costé de la Rue de
la Harpe , par le S^r le Blanc ;
la neuvième à la Place Mau-
bert, par le S^r le Roy ; la di-

xième à la Place Royale, par le S^r d'Aubiny; & la dernière à la Place Baudoyé, par le S^r le Roy. M^r de la Reynie, & les Officiers du Chastelet, prirent là congé de M^{rs} les Prevost & Echevins de la Ville, & s'en retournèrent au Chastelet, précédés des Sergens à Verge, & de leurs Officiers. M^r de Fourcy, les Echevins & les autres Officiers de Ville, précédés aussi par leurs Archers, revinrent à l'Hôtel de Ville, avec le Roy d'Armes & les Héraults; & le Roy d'Armes y cria en-

B ij.

20 MERCURE

core trois fois *Vive le Roy*,
ce qui fut répété par un grand
nombre de Peuple qui s'estoit
amassé dans la Place. Le soir
il y eut un Feu devant l'Hôtel
de Ville, & on l'alluma apres
que le Canon & les Boëtes
eurent tiré. Il y en eut en-
suite dans toutes les Rües.
Vous jugez bien qu'apres
cette Trêve les loüanges du
Roy retentissent de toutes
parts. Ce Sonnet de M^{re} de
Laisire vous le fera voir. Il
est sur les Bouts rimez qui
ont cours icy depuis quelque
temps.

SONNET.

Il est plus d'un chemin qui conduit
à la Gloire.

Quand on a le bonheur de servir un
grand Roy,

De rimer pour luy plaire on se fait une
Loy,

Chacun dans ce Combat aspire à la
Victoire.

ISZ

L'un chante ses Exploits, l'autre écrit
son Histoire;

L'Univers retentit de son Nom, de sa
Foy;

La Paix l'en rend l'Arbitre, ou la
Guerre l'effroy,

Et par tout les beaux Arts consacrent
sa Mémoire.

22 MERCURE

SE

*Admirons dans LOUIS un Héros
achevé,*

*Cet air majestueux, cet esprit élevé,
Sage, droit, pénétrant, ce Cœur noble,
intrépide.*

SE

*Mais son zèle divin l'égale aux
Immortels;*

*Il a seul terrassé plus de Monstres
qu'Alcide.*

*Qui dompte l'Hérésie est digne des
Autels.*

Depuis que le Roy a fait
l'honneur aux Récollets de les
choisir pour les Aumôniers
de ses Armées, il semble
qu'il ait aussi voulu les ren-
dre participans de ses Con-

questes. En effet on peut remarquer , que depuis un temps il a pris fort peu de Places où il n'ait éably des Récolets de Paris. S. Omer, Domkerque , Ipres , Cambray, & plusieurs autres, peuvent rendre témoignage de cet établissement. Sa Majesté ayant conquis Luxembourg, résolut en mesme temps d'y mettre des Récolets François , & donna ses ordres pour cela au Pere Hyacinte le Fèvre, Provincial de Paris, qui pour s'acquiter dignement de cette commission,

24 MERCURE

jetta les yeux sur le Pere Durand, Récolet de la mesme Province de Paris. C'est un Homme tres-connu, soit dans son Ordre, par les Charges de Lecteur en Theologie, de Gardien, & de Définiteur, qu'il y a exercées avec gloire ; soit dans les Armées de Sa Majesté, où il a servy plusieurs Campagnes avec tout le zèle qu'on peut attendre d'un Religieux ; soit dans les Villes où il a eu quelque Caractere. Il a demeuré plusieurs années dans l'Artois, où par sa bonne conduite

conduite & ses manieres honnestes , il s'est acquis une estime générale. Ce fut luy que l'on choisit pour remplir la place de Supérieur du célèbre Monastere des Récolets de Luxembourg. On peut luy donner ce titre , puisqu'outre que dans la Ville il n'y a point de Maison qui soit si considérable, tant pour la grandeur de son Eglise & la beauté de ses Bâtimens, que pour le grand nombre de Religieux dont la Communauté y a toujours esté composée, n'y en ayant jamais.

Octobre 1684.

C

26 MERCURE

eu moins de soixante , on pourroit encore l'appeller célèbre à cause de son antiquité, ce Convent ayant esté établi du vivant de S. François. Le Pere Durand estant nommé pour aller en prendre la conduite , partit de Paris il y a environ trois mois , par l'ordre du Roy & de ses Supérieurs ; & estant arrivé sur les Lieux , il prit possession de cette Maison avec quinze Religieux François , en présence de M^r le Marquis de Lambert , Gouverneur de la Place, qui n'oublia rien pour

faire rendre à Sa Majesté l'obéissance qui luy estoit due. Tout autre que ce nouveau Supérieur eust esté peut-estre embarrassé dans une occasion de cette nature. Sa prudence & l'expérience qu'il s'est acquise, firent connoître qu'il estoit un Homme consommé. Il s'étudia d'abord si bien à suivre les maximes, & à observer les Cerémonies des Religieux Espagnols qu'il relevoit, qu'en tres-peu de jours on eust dit qu'il n'y avoit eu aucun changement dans cette Maison. Il y con-

28 MERCURE

tinua le Plein Chant, & l'Office de la même manière qu'il s'y faisoit avant qu'il en fust Supérieur, & par ses manières insinuanes il s'est déjà concilié l'estime & l'amitié de ces Peuples, & sur tout des Principaux de la Ville. Les sentimens favorables qu'il voit que l'on a pour lui, ont esté cause que le jour de S. Louis Roy de France, il demanda à M^r le Marquis de Lambert la permission de célébrer cette Feste avec tout l'éclat que le Lieu pouvoit permettre, ne dou-

tant pas que toute la Ville ne le secondast, quoy qu'on n'y fust pas accoustumé à faire une Feste de ce jour-là. M^r le Gouverneur, à qui la gloire du Roy est chere, vit avec plaisir exécuter ce dessein. La Cerémonie commença par une Procession Générale, où le Clergé & les Communautéz Religieuses assistèrent, aussi-bien que tous les Corps de la Ville, qui portèrent des Cierges aux Armes de France. La Marche estoit tres-bien disposée. On avoit dressé trois Reposoirs.

C. iij.

30. MERCURE

en trois endroits différens. Depuis l'Eglise des Récollets, d'où la Procession sortit, jusques au premier Reposoir, quatre Colonels portèrent le Dais. A ceux-cy succedèrent depuis le premier jusqu'au second, Messieurs de la Chambre du Conseil Provincial, & enfin Messieurs du Magistrat depuis le second Reposoir jusqu'à l'Eglise. M^r le Marquis de Lambert marchoit immédiatement après, suivy d'un grand nombre d'Officiers de la Garnison, & d'une foule de Peuple. Toutes les Rues estoient tapissées, avec

une double Haye de Gens de Guerre par tout où passa la Procession, au bruit des Tambours , & de l'Artillerie des Ramparts , dont on fit plusieurs décharges. Il y avoit trois Chœurs de Musique ; l'un de Violons & de Basses de Violes ; l'autre de Hautbois , & le dernier de tres-belles Voix. La Messe fut chantée avec beaucoup de solennité ; & à l'Offertoire, le Pere Marcelin Bornu, Religieux du mesme Convent, prononça le Panégyrique. Il prit pour son Texte ces pa-

C iij.

32 MERCURE

roles du Livre d'Esther, *Posuit*
Diadema regni in capite ejus,
fecitque eam regnare. Il dit qu'il
 n'estoit pas besoin d'expliquer ce
 Texte en faveur du Saint, puis
 qu'il n'y avoit personne qui ne
 sçût qu'il avoit esté Roy de
 France, & que Dieu l'avoit
 fait regner sur la terre en luy
 donnant la plus grande Monar-
 chie du monde ; que s'il régnoit
 maintenant dans l'Eglise Triom-
 phante en qualité de Bienheu-
 reux, c'est parce qu'il avoit fait
 regner le Sauveur pendant sa vie
 dans l'Eglise Militante son
 Epouse ; & que comme cette

Eglise a trois qualitez principales, la Verité, la Sainteté, & la Majesté, S. Loüis en avoit défendu la Verité par la force de ses armes, soutenu la Sainteté par l'exemple de ses actions, & accru la Majesté par la magnificence de ses bienfaits; ce qu'il appliqua aussi fort justement à nostre auguste Monarque, qui n'est pas moins le Successeur des vertus héroïques de S. Loüisque de sa Couronne. Ce Panegyrique luy attira beaucoup d'applaudissement. La Feste se termina le soir par un Te Deum, & par un Sa-

34 MERCURE

lut qui fut continué toute l'Octave.

Je vous obeïs, Madame; & puis que ce que je vous écrivis le dernier mois de l'Armée Navale de Venise, a fait demander ce que c'est que Galeasse, je vay vous dire ce que vous m'e témoignez qu'on a envie de sçavoir. Les Galeasses sont de grands Bâtimens de haut bord, vastes, & qui ont un gros ventre. Une Galeasse a trois Masts; elle est large de vingt-huit pieds, longue de cent quarante-cinq, & a vingt-huit

GALANT. 35

Rames de chaque costé , & sept Hommes à chaque Rame. Les Rameurs sont à découvert ainsi que sur les Galères. Elle a un Château de Poupe , qui a double étage avec huit Pieces de Canon de Fonte. Il y a deux Courriers de quarante-huit livres de Bales , & plusieurs autres petites Pieces de Canon entre les Bancs. Tous les Canons sont de Bronze. Il y a douze cens Hommes sur une Galeasse , & il faut deux Galères pour la remorquer. Une Galeasse équipée de sa Chiour-

36 MERCURE

me, Canon, Agrets, & enfin toute preste à aller combattre en mer, revient à un million de Ducats. Chaque Ducat de Venise vaut quarante-cinq sols de France. Les Galeres paroissent fort petites auprès des Galeasses, qui sont de grandes & belles Machines.

Comme rien ne vous plaist tant que les jolies Bagatelles, apparemment celle-cy fera de vostre goust.

L'INDIFFERENTE

ATTENDRIE.

Miracle, nouvelle impré-
 vue!
 L'aimable Liborel qu'on avoit tou-
 jours vue

Faite de Marbre, ou de Rocher,
 Est de chair comme nous, & se laisse
 toucher.

Toucher, c'est déjà beaucoup dire.
 Mais écontez le reste ; elle verse des
 pleurs.

Ce n'est pas encor tout, jugez de son
 martyre.

Un Volage la quitte après mille fa-
 veurs,

Sans qu'un crime si noir dans l'esprit
 de la Belle

Puissc de ce Perfide effacer les appas.

38 MERCURE

*Mais qu'il est bien puny! qu'il y perd,
l'Infidelle!*

*Elle vouloit l'avoir à tout moment
pres d'elle,*

*Le flatoit, le baisoit, le mettoit dans
ses draps,*

*Sur son sein... Sur son sein! Qu'en-
tendez-vous, Poëte,*

*Par ces mots-là? J'entens qu'elle
avoit un Moineau*

*Familier, enjôié, d'un plumage forz
beau,*

*Plus aimé que celui que Catulle
regrete,*

*Plus charmant que ne fut la celebre
Fauvete.*

L'Ingrat, le Fripon s'envola

Hier au matin par la Fenestre,

*Sans qu'on l'ait veu depuis pa-
roistre,*

*Et c'est ce qu'elle pleure. Ah, dites-
donc cela.*

Le 15. du mois passé il se fit une célèbre Course de Bague à l'Académie de Long-pré, que tout le monde connoist pour une des plus considérables de cette Ville, & où les Exercices se font avec la plus exacte régularité. Les Cavaliers qui coururent, se signalèrent à l'envy les uns des autres. Il s'y trouva plusieurs Dames de qualité, & Madame de Verneüil qui donna le Prix, eut le plaisir de le voir remporter par M^r le Chevalier de Sully son Petit-Fils, qui le disputa jus-

40 MERCURE

qu'à trois fois avec Milord de Greneville. Il n'y a personne à qui la grandeur de la Maison de Sully ne soit connue ; & je croy , Madame , que pour vous faire l'éloge de ce jeune Chevalier , il suffit que je vous dise , qu'il est digne de l'illustre Nom qu'il porte. Il a la taille extrêmement fine , l'esprit vif & pénétrant , & un certain air aisé qui prévient en sa faveur. Après que la Course de Bague fut finie , les Cavaliers changèrent de Chevaux , pour donner aux Da-

GALANT. 41

mes le plaisir d'un Caroufel, où chacun fit paroître son adresse. On ne peut rien voir de plus galant, qu'estoit l'équipage des Chevaux, qu'on avoit chargez d'une quantité surprenante de Rubans de toutes couleurs. M^r Dauricourt, l'un des Ecuyers de l'Académie, estoit à la teste des Cavaliers. Il commença le premier à faire manier un Cheval fort vigoureux avec une grace qui obligeoit à se récrier sur son bon air. Les Cavaliers continuèrent les Galopades les uns après les autres, &c

Octobre 1684.

D

42 MERCURE

ensuite on fit manier cinq Chevaux en mesme temps sur les Voltes. Il y en avoir un à chaque coin, & un au milieu. Ce Manège ayant occupé pendant quelque temps les regards de l'Assemblée, on vit manier quatre autres Chevaux sur les demy-Voltes, & un sur les Voltes au milieu. Les Cavaliers s'acquittoient si bien de leur employ, que tout le monde souhaitoit que ce Divertissement durast davantage; mais la nuit survint, & fit tout cesser. Madame de Verneuil,

Madame de Sully, & quantité d'autres Dames, demeurèrent à l'Académie, où M^{le} Chevalier de Sully donna un Bal des mieux entendus.

Vous m'avez paru si contente du Comte qui a pour titre *le Trésor découvert*, & que je vous ay envoyé dans ma XXVI Lettre Extraordinaire, que je croy vous faire plaisir de vous en envoyer un second du même Auteur. M^{le} de la Barre de Tours, qui s'est diverty à mettre en Vers l'un & l'autre, a trouvé ce stile aisé qui est propre aux

D ij

Côntes , & que peu de Gens
ſçavent attraper.

LABOURSE

C O N T E.

Après le Trésor découvert,

Cà, voyons de quel stratagème

Une habile Femme se sert,

Pour tirer son Eoux des bras d'une

Coquette,

Et pour le rappeler au giron de

l'Hymen.

Si de plusieurs Conjoints nous faisons,

Examen,

GALANT. 45

Combien auroient besoin de pareille
recepte,

Et que la Bourse du bon sens
Que propose une Femme aujourd'hui
dans ce Conte,

Aux Epoux devroit faire honte,
Quand ailleurs que chez eux ils de-
viennent galans!

Cecy n'est point un Conte jaune,
Ny borgne encore moins; nous voyons
tous les jours,

Malgré Sermons, & malgré Prônes,
Maints Marys s'échaper à de folles
amours.

Pour qui? pour des Guénons, qui n'ont
de la tendresse

Qu'autant que l'argent vient; qu'il
finisse un moment,

Adieu l'Amour, adieu l'Amant,
Quand on n'a plus d'argent, on n'a
plus de Maîtresse.

46 MERCURE

52

Certain Authcur nous rapporte
 qu'en France
 Jadis vivoit un Quidan de Mary,
 Nômé Renier, de sa Femme chéry,
 Et qui l'aimoit aussi selon toute ap-
 parence;
 Renier avoit pourtant un commerce
 gaillard
 Avec sa voisine Mabilles,
 Qui n'estoit pas austere Fille,
 Et d'autant mieux le fait de tout
 Homme égrillard.
 La Belle estoit d'abord d'assez facile
 approche,
 Chez elle on entroit aisément;
 Finançoit-on? elle aimoit un Amant,
 Sans quoy, c'estoit un cœur de Roche.
 Les soupirs, les beaux mots, les
 tendres sentimens,
 Les soins, les langueurs, les sermens,

Estoient des Biens perdus auprès de
la Tygresse.

Ainsi que Danaë, Mabilie vouloit
voir

D'une Bourse de l'or pleuvroir;
Car c'est, dit-elle, ainsi qu'on prouve
sa tendresse;

Sans cela Iupiter, tout grand Dieu
qu'il estoit,

Prouvoit peu l'amour qu'il portoit
A l'aimable Fille d'Acrise.

Si l'or perça l'airain, il perce bien
un cœur;

L'or rend tout Gendarme vain-
queur;

Ayant l'or pour secours, forte Place
est tost prise,

L'or étant un des nerfs qui donne
la vigueur.

C'estoit là l'unique Morale
Que Mabilie preschoit à ses Adora-
teurs;

48 MERCURE

*Et ceux qui d'or étoient plus grands
Compteurs,
Trouvoient la route aisée en ce char-
mant Dédale.*

SE

*Renier aimoit; imaginez-vous bien
Combien il altéra sa Bourse en moins
de rien,*

*Et ce que disoit son Epouse
Qui s'en appercevoit. Il la nommoit
jalouse;*

*Mais on l'est à propos, lors que l'on
perd son Bien;*

*Et je pardonne à toute Femme,
Qui voit ainsi dissiper ses trésors,
De regretter, non pas de son Epoux
le corps,*

*Mais l'or qui du Ménage est l'ame.
La pauvre Femme avoit beau se
fâcher,*

Le Mary n'en faisoit que rire.

Qu'y

Qu'y faire? de tous maux un éclat
est le pire,

Il ne faut point souffrir ce qu'on peut
empescher;

Mais comme icy c'est le contraire,

Il faut souffrir, espérer, & se taire.

Si les Femmes qu'on voit dans un
pareil ennuy,

Se conduisoient avec mesme pru-
dence,

Nous ne verrions pas tant en
France

De fots éclats qu'il s'en voit aujour-
d'huy;

Toute Femme d'esprit doit sauver
l'apparence,

Et la paix est souvent un fruit de
patience.

SS

Allons au Fait. Renier un jour

Se résolut de partir pour la Foire,

Octobre 1684.

E.

50 MERCURE

Car il étoit Marchand, comme mar-
que l'Histoire,

Et mesme on l'y dépeint en Marchand

Avant que de partir, il alla voir

Mabille,

Pour prendre congé d'elle : elle ne
manqua point

De demander pour Foire, une Robe
gentilles

Car, comme vous sçavez, une sem-
blable Fille

Ne s'oublia jamais en pareil point.

Rienner promets ; peut-on refuser une
Belle,

Qui proteste en pleurant qu'elle sera
fidelle ?

Cet adieu fait, il vint à la Maison,

Il y trouva sa triste Epouse en
larmes,

De le voir par le froid (c'en étoit la
saison)

GALANT. 51

Partir, sans beaucoup de raison,
Pour un trafic qui cause ses al-
larmes,

Renier pour le commerce estant un
maître Oyson;

Mais il le veut, il prend bonne
Vatise,

Met bons Billets, & force Ecus
deuans,

Car sans argent qu'est-ce que mar-
chandise?

A la Foire est-il rien, ma Femme,
qui vous duse,

Dit Renier? Apportez la Bourse
du bon sens,

Repliqua la Femme fidelle.

La Bourse du bon sens, repart-il,
fort surpris!

Où trouver marchandise telle?

Allez, vous l'aurez à bon prix;

Achetez-la, Renier, ajanta-
t-elle.

52 MERCURE

Bien, nous verrons; ayez le
cœur content.

Adieu, jusqu'au revoir, dit Renier
en partant.

52

Renier arrive, agit, travaille,
Et s'acquitte, vaille que vaille,
De son mestier; enfin avec les gros
Marchands,
Pour un petit profit, il trafique, &
s'occupe.

Ainsi petits deviennent grands.
Il faut s'en revenir; il achete une
Jupe,
Des Rubans, des Mouchoirs, des
Gands,
Pour la belle Magnin, dont il estoit
la dupe.

Mais où trouver la Bourse du
bon sens?
Il la demande à tout le monde,

Chacun en rit, chacun le fronde;
 Sa Femme l'a voulu railler,
 (Dit-on) l'on ne vend point en
 Foire telle Bourse.

Lassé d'avoir fait longue course
 Pour tel trafic, il voulut en parler
 Devant un vieux Rabin, vieux Do-
 cteur en Grimoire,
 Et qui sçavoit bien mieux que trafi-
 quer en Foire.

Ce Rabin se fit conter tout
 Ce qui concernoit le Ménage
 Du bon Renier, qui dit avoir Femme
 bien sage;
 De plus, luy raconta de l'un à l'autre
 bout

Son intrigue avec la Coquette,
 Ses dépenses, ses frais, même jusqu'à
 l'complete,
 Tant recommandée au depart.
 Il n'oublia pas d'autre part

E. iij

§4 MERCURE

A demander que veut dire la Bourse
Dont sa Femme a parlé. La Rabin
dit la source, et dit tout
D'où pouvoit partir tout ceci,
Et tint au Trafiquant le Discours que
voicy.

§2
Ton commerce finy, retourne
en ta Patrie,
Fais semblant d'avoir tout
perdu,
D'avoir mal acheté, d'avoir plus
mal vendu,
Et d'estre dans la gueniserie.
Dans ce piteux état, nud, sans
habillement,
Que quelque honteuse Mandille,
Il faut te montrer à Mabile
Comme étant toujours son
Amant.
En suite va chez ta Moitié
fidelle,

EGADANTE 55

Et luy découvrant ton mal-
heur,

Tu verras bien qui le prend plus
à cœur,

Ou bien de la Coquette, ou
d'elle.

Pour la Bourse, & comment en
apprendre nouvelle,

Interrompt Renier Parts, sans tar-
der plus longtemps,

Ajouta le Rabin. La Bourse du
bon sens

Se trouvera chez toy. Renier part
de la Foire,

En joüa son rollet aussi-bien qu'on
peut croire.

Chez Mabilie en vray Gueux il se
glissa d'abord,

Luy fit un beau discours sur son mal-
heureux sort,

Sur ses chagrins, sur sa disgrâce.

E. iiii

56 MERCURE

On l'obligea bientôt d'abandonner
la place;

Mabille hait les Gueux comme elle
hait la Mort.

Renier a beau marquer son amour &
son zèle,

Tant de bienfaits, ses services
passer,

Ses présents, & l'argent qu'il a semé
pour elle,

La pauvreté fait peur aux Gens in-
téressez,

D'un cœur ingrat déjà ces biens sont
effacez,

Il faut quitter, & sans ressource;

Mais allons voir la Maîtresse à la
Bourse.

52

Loix d'insulter aux maux d'un mal-
heureux Epoux,

Elle consola sa tristesse,

Et faisant parler la tristesse,
 Appaisa ses ennuis par les mots les
 plus doux.
 Apres avoir marqué sentir les mesmes
 coups,
 Qui pénétroient le cœur de cet autre
 elle-mesme,
 Pour montrer que c'est luy qu'elle
 aime,
 Et non pas la Fortune, elle veut en-
 gager
 Le reste de son Bien, afin de soulager
 Et ses ennuis, & sa misere.
 Icy Renier trouva la Bourse du
 bon sens,
 Car mandissant ses feux errans,
 Il protesta d'aimer, & d'une amour
 sincere,
 Ce tendre Objet, cette Femme si
 chere.
 Il fit revenir ses Paquets,

58 MERCURE

Dépoüilla ses haillons, & raconte
l'histoire

Et du Rabin, & des acquests

Qu'il a faits à la Foire.

Adieu tant de soupirs, & tât de vœux
coquets,

Mabilite est hors de la mémoire

Du bon Renier, pour n'y rentrer
jamais.

52

Tenez-vous bien unis à la foy con-
jugale,

C'est là que l'amitié regne avec ses
appas.

Les maux que vous destine une Etoile
fatale,

La sont rendus plus doux quand l'a-
mour les égale.

Ce n'est qu'un faux-brillant que la
Coquette étale.

Eoux, ne vous y trompez pas,

*Que toujours pour régler vostre cœur
& vos pas,
La Bourse du bon sens vous serve
de Morale.*

Voicy quelques Madri-
gaux qui ne vous déplairont
pas. Le premier est de M^r
Diéreville.

A UNE BELLE, QUI
ne sçachant ce que c'est qu'a-
mour, dit à son Amant qu'elle
veut l'apprendre, en lisant
Clélie.

Quoy, pour sçavoir aimer, belle
& jeune Sylvie,
vous lisez la vieille Clélie?
Ce n'est pas dans un Livre, où vous
pourrez le mieux.

60 MERCURE

*Faire un si doux apprentissage;
Attachez vous plutôt à lire dans mes
yeux,
Vous en apprendrez davantage.*

CONSOLATION A UNE Belle, qui demeure longtemps Fille.

I*Ris, ne vous ennuyez pas,
Les Dieux ont soin de vos appas,
Vous ne perdrez rien pour attendre.
Le Ciel vous destine un Epoux,
Et s'il est longtemps à descendre,
C'est qu'on en trouve peu qui soient
dignes de vous.*

PRESENT D'UNE GLACE.

I*Ris en qui tout mon espoir se
fonde,
Il ne tiendra qu'à vous que cette
Glace ronde.*

GALANT. 61

*Cent fois le jour n'offre à vos yeux
La plus rare Beauté du monde.
Jugez si mon présent n'est pas bien
précieux.*

REPONSE POUR IRIS.

Q*ue vostre présent m'embar-
rasse!*

*Dois-je donc croire, cher Tircis,
Que vous n'avez que de la Glace
À présenter à vostre Iris?*

PRESENT D'UN DIAMANT.

B*elle Iris, que mon cœur adore,
Puis-je mieux vous faire ma
cour*

*Que par ce Diamant qui vous peint
mon amour?*

*Il vient des Climats de l'Aurore.
Ce n'est pas là pourtant ce qui doit à
vos yeux
Le rendre précieux.*

62 MERCURE

*Songez qu'il fait dans son silence
Le caractère de mon cœur.
Sa flâme fait voir mon ardeur,
Et sa fermeté ma constance.
Voilà, si vous sçavez aimer,
Par où vous devez l'estimer.*

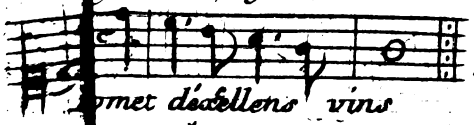
Voicy un Air Bachique
du célèbre Maître, dont
tous les Ouvrages sont si
fort de vostre goust.

CHANSON A BOIRE.

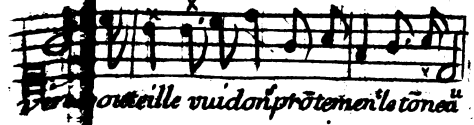
A Mis, dans les Combats ne cher-
chons plus la gloire,
Il ne faut plus songer qu'à boire;
Bacchus tout chargé de Raisins,
Aux gosiers altérez promet d'excel-
lens Vins.
Sus donc, Laquais, qu'on se re-
veille,



ne faut plus songer qu'à boi-re



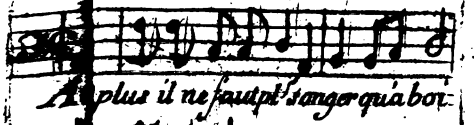
Boromet d'excellent vins



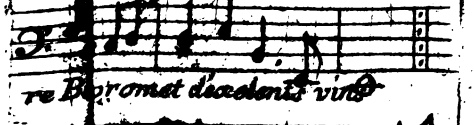
Sur bouteille vuide n'prôte men le tōneâ



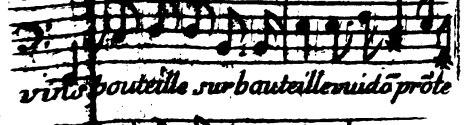
pour place au vin nouveau



Et plus il ne faut pl's songer qu'à boi-



re Boromet d'excellent vins



Sur bouteille sur bouteille vuide n'prôte



ment p' faire place au vin nou

*Portez Bouteille sur Bouteille,
Vuidons promptement le Tonneau,
Pour faire place au Vin nouveau.*

Vous aurez sans doute entendu parler de M^r de Montaigu Ingénieur de Sa Majesté, qui l'a employé depuis quelques années à tirer en Bas-relief le Plan de plusieurs Villes , & particulièrement de Mastric , d'Ipres , & de Luxembourg. Il y a parfaitement réussi , & ces beaux Ouvrages qui sont conservés dans les Tuileries , luy ont attiré beaucoup de loüanges du Public. Il est présen-

64 MERCURE

tement à S. Omer , où il travaille par l'ordre du Roy à tirer aussi le Plan de cette Place. Son bonheur l'ayant fait loger avec Madame la Femme chez M^r Lucas Desforderes , Commissaire des Guerres , qui a la conduite & la Poliee des Troupes de S. Omer , & des Villes circonvoisines, ce Commissaire leur a fait naistre des doutes sur la Religion Prétendue Réformée où ils sont nez ; & par ses instructions , par ses bons exemples , & par ses soins , il les a si bien con-

duits dans le chemin de la
verité, qu'estant enfin con-
vaincus que hors l'Eglise Ro-
maine il n'y a point de salut,
ils ont abjuré leur Herésie.
La Cerémonie de cette Ab-
juration se fit le Dimanche
8. de ce mois, entre les
mains de M^r l'Evesque de
S. Omer, nommé à l'Arche-
vesché d'Auch.

Le 9. de ce mesme mois,
M^r Bonamy Chirurgien, ac-
coucha la Femme d'un Cor-
donnier demeurant contre
l'Echelle du Temple, de trois
Garçons, qui furent bapti-

Octobre 1684.

F.

66 MERCURE

sez le lendemain dans l'Eglise de Saint Nicolas des Champs. Il a fait beaucoup d'autres Accouchemens extraordinaires avec le mesme succès ; ce qui fait connoître qu'il est habile en son Art. Les trois Garçons sont encore pleins de vie , & la Mere n'a pas plus souffert en accouchant , que si elle n'en avoit mis qu'un au monde.

Messire Gilles le Diacre, Seigneur de Martinboisc, Lieutenant Général du Pontlevesque, & de la Vicomté d'Auger en Normandie, épousa le 10.

de ce mois Mademoiselle de
 Bordeaux, Fille de M^r de
 Bordeaux, Seigneur de la
 Mesengere, Vicomte d'Auge,
 qui exerce cette Charge de-
 puis quarante ans avec une
 estime générale. Celle que
 les Mariez se sont acquise par
 leurs belles qualitez, répan-
 dit la joye par toute la Ville
 pour cette heureuse union.
 Chacun prit les armes, & il
 se forma un Bataillon de six
 cens Hommes, qui marché-
 rent en tres bon ordre sous
 la conduite de leurs Officiers.
 Le soir il y eut un magnifi-

E ij

68 MERCURE

que Repas , qui fut servy en deux Tables , & où se trouvèrent plus de soixante Personnes des plus considérables de la Province. Il fut suivy d'un Feu d'artifice , accompagné de Boîtes & de Fusées , & la Feste se termina par le Bal.

Je viens à une Mort qui doit faire bruit par tout où nostre Langue est connue , & que je ne doute point qui ne vous ait déjà fait verser des larmes , puis que le mérite extraordinaire a toujours esté pour vous un charme

sensible, & qu'on peut dire que M^r de Corneille l'aîné a paru au monde pour la gloire de son siècle. Je vous ay cent fois entendu parler de luy avec des termes d'admiration qui faisoient connoître que par cet Art merveilleux qui l'a si bien fait entrer dans les divers mouvemens du cœur, selon les différens caractères qu'il a maniez, il avoit touché plusieurs fois le vostre. Il est mort icy le Dimanche, premier jour de ce mois, & il semble qu'il n'y ait personne à qui cette

70 MERCURE

perte n'ait fait dire , qu'un
 Homme aussi illustre que luy
 ne devoit jamais mourir. Il
 estoit né à Roüen le 6. Juin
 1606. Fils d'un Pere qui por-
 toit le nom de Pierre comme
 luy , & auquel Louïs XIII.
 accorda des Lettres de No-
 blesse , en considération des
 services qu'il avoit rendus en
 divers Emplois , & particu-
 lièrement en l'exercice de la
 Charge de Maître des Eaux
 & Forests en la Vicomté de
 Roüen , dont il s'estoit ac-
 quité avec une entière satis-
 faction du Public pendant

un fort grand nombre d'années. M^r de Corneille l'aîné dont je vous parle, a exercé long-temps dans la mesme Ville la Charge d'Avocat Général à la Table de Marbre du Palais. L'heureux talent qu'il avoit pour la Poësie parut avec beaucoup d'avantage dès la premiere Piece qu'il donna sous le titre de *Mélite*. La nouveauté de ses incidens qui commencèrent à tirer la Comédie de ce sérieux obscur où elle estoit enfoncée, y fit courir tout Paris, & Hardy qui estoit alors l'Authent

72 MERCURE

fameux du Theatre, & associé pour une part avec les Comédiens, à qui il devoit fournir six Tragédies tous les ans, surpris des nombreuses Assemblées que cette Piece attiroit, disoit chaque fois qu'elle estoit jouée, *Voilà une jolie Bagatelle*. C'est ainsi qu'il appelloit ce Comique aisé qui avoit si peu de rapport avec la rudesse de ses Vers. M^r de Corneille qui avoit déjà cette juste économie qui fait la principale beauté des Ouvrages de cette nature, ne quitta point ce genre d'écrire pendant

dant cinq ou six années; & s'il eut en ce temps-là quelques Concurrrens qui prétendirent avoir d'aussi glorieux succès, il les surpassa bien-tost en donnant *le Cid*. Cette Piece qu'on représente encore tous les jours avec l'applaudissement qu'elle mérite, luy suscita un grand nombre d'Envieux. Ce fut une guerre déclarée dans tout le Parnasse. On voyoit de jour en jour de nouveaux Libelles contre le Cid; & les défauts que l'on tâcha d'y trouver, firent naître des Re-

Octobre 1684.

G

74 MERCURE

marques qui eurent de longues suites ; mais les Ecrits de tant de Jaloux ne servirent qu'à donner plus d'éclat à cette Piece ; & *Honace* & *Cinna* qui la suivirent , furent des Chef-d'œuvres qui les étonnèrent , & qui leur firent tomber la plume des mains. Je ne vous dis rien de tous les autres , qui le font passer avec justice pour le premier Homme de son temps en ce qui regarde le Poëme Dramatique. Ce sont les modeles les plus parfaits qu'on s'y puisse proposer.

Jamais personne n'a si bien connu que luy tous les ressorts de la Politique, ny mieux soutenu le caractere Romain. Ce qui le fait surtout admirer dans les excellens Ouvrages, qu'il a donnez au Public, c'est que jamais il ne sort de son sujet. Quelque matiere qu'il ait à traiter, il dit tout ce qu'il faut dire, & il ne dit rien de plus. Il nous a laissé trente-deux Pieces, dont la plupart ont esté traduites en diverses Langues. On a imprimé les vingt-quatre premieres

74 MERCURE

en deux Volumes *in folio*, & les trente-deux en quatre Volumes *in douze*. Outre l'Examen de chacune, on y trouve trois Discours qu'on voit bien qui partent d'un grand Maître ; l'un de l'utilité & des parties du Poëme Dramatique ; l'autre, de la Tragédie, & des moyens de la traiter selon le vraisemblable ou le nécessaire ; & le troisiéme, des trois Unittez, d'Action, de Jour, & de Lieu. M^r de Corneille n'estoit pas seulement à estimer pour la beauté & la force de son genie ; il l'estoit encore par

l'exacte probité qu'il a toujours fait paroître, & par des sentimens de Religion qui ne luy ont jamais laissé oublier la fin principale qu'un Chrétien doit toujours avoir en veüe. Beaucoup de Gens pourroient rendre témoignage de ses exercices de piété. Ce fut ce zèle qu'il a toujours eu pour Dieu, qui le porta à traduire les quatre Livres de l'Imitation, dont on a fait plus de trente Editions. Il fit ensuite des Heures, qui se vendent chez les S^{rs} de Luynes & Blageart. Tous

78 MERCURE

les Pseaumes de l'Office de la Vierge, & plusieurs autres, s'y trouvent en Vers, ainsi que les Hymnes de l'Eglise. Ils ne peuvent estre que tres-bien tournez, puis qu'ils sont de luy. La haute réputation qu'il s'estoit acquise, le fit recevoir à l'Académie Francoise en 1647. Il en est mort le Doyen, & a eu trois Fils, dont les deux aînez ont pris le party des Armes. Le premier a donné des marques de son courage dans toutes les occasions qui se sont offertes pendant nos dernieres.

Guerres , où il a servy en
 qualité de Capitaine de Ca-
 valerie. Le second, qui estoit
 Lieutenant de Cavalerie , fut
 tué à une Sortie en défen-
 dant Grave , & le troisiéme
 fut gratifié par le Roy il y a
 trois ou quatre ans , de l'Ab-
 baye d'Aiguevive aupres de
 Tours. Sa Majesté , qui ho-
 noroit M^r de Corneille de
 son estime , luy fit payer sa
 pension , qui estoit de deux
 mille livres, peu de jours avant
 sa mort. On a trouvé dans
 son Cabinet quelques Ou-
 vrages qu'on donnera au Pu-

G. iiij,

80 MERCURE

blic. Ce Recüeil sera composé des deux premiers Livres de Stace qu'il a mis en Vers , & de plusieurs Pieces sur divers sujets. Il y a grande apparence que les Muses ne se tairont pas sur cette mort. Voicy trois Madrigaux qu'elles ont déjà fait faire à M^r Petit de Roüen. Je vous ay parlé de luy dans deux ou trois de mes Lettres.

SUR LA MORT
DE L'ILLUSTRE
M^r DE CORNEILLE.

I.

LEs Muses préparoient un riche
Monument

A ce fameux Auteur qui fit fleurir
la Scène;

Mais Apollon leur dit; n'en prenez
point la peine,

Sa mémoire a dequoy vivre éternellement.

Au Registre immortel ses Rimes enrollées,

Ces Rimes qu'on admire avec étonnement,

Sont pour cet Homme illustre autant
de Mausolées.

II.

Poètes Grecs & Latins, de leurs
 jours la merveille,
 Furent bien étonnez, lors qu'une des
 Neuf Sœurs
 Fut prendre par la main l'admirable
 Corneille,
 Qu'elle mit au dessus de ces fameux
 Auteurs.
 Pourquoi vous étonner, dit-elle ? Ce
 grand Housme
 Est digne de ce rang, n'en soyez pas
 jaloux.
 Autant qu'est au dessus de la Grèce,
 & de Rome,
 La France, dont LOUIS rend le
 Climat si doux,
 Autant ce fameux Poète est au dessus
 de vous.

III.

LE Grand Corneille est mort, le
 Théâtre François
 Hélas! est aux derniers abois.
 Ce fut de ce puissant Génie
 Qu'il tira son brillant, & qu'il reçut
 la vie.
 Ainsi ne trouvant plus qui l'appuyé
 aujourd'huy,
 Et voyant sa gloire ternie,
 Il a pris le party de mourir avec luy.

Les Vers qui suivent sont
 de M^r Rault, aussi de Roüen.

84 MERCURE

SUR LE MESME SUJET,

STANCES.

QUoy donc, les Muses sont en
deuil?

*Je les vois les larmes à l'œil,
Et chacune d'elles soupiro;
Mais leur Frere à leur triste voix,
Plus sensible qu'on ne peut dire,
Fait cesser les airs de sa Lyre,
Et les doux charmes de ses doigts.*

52

*Par tout en leur sacré Vallon,
Aux ressentimens d'Apollon,
Les objets deviennt funebres;
Et dans ce regret sans pareil,
Leur Mont se couvre de tenebres,
Pour rendre leurs pleurs plus célebres,
Comme à la perte du Soleil.*

S2

A voir ainsi leurs cœurs transis,
L'on juge de la mort du Fils,
Par les justes douleurs du Peres;
Le trépas en est assuré,
Et ce Dieu dans sa mort amere,
Perd autant en luy qu'en Homere,
Perdant ce Génie éclairé.

S2

Mais pourquoy regretter sa mort?
N'est-ce pas envier son sort,
Ou ne pas connoistre sa gloire?
Il vit entre ces beaux Esprits,
Qui sur la Mort ont la victoire,
Et dont l'éternelle mémoire
Doit vivre en leurs divins Ecrits.

S2

Tant que durera l'Univers,
On l'admira dans ses Vers,
Autant qu'on fit Virgile à Rome.
Par ses Ouvrages immortels,

86 MERCURE

*Que toute l'Europe renomme,
Comme pour un Dieu, ce grãd Homme
S'est fait luy-mesme des Autels.*

SE

*Combien par sa Plume autrefois,
Aux yeux du plus puissant des Roys,
A-t-il fait éclater la Scene,
Lors qu'en leurs plus tendres sôûpirs,
Sa Rodogune, ou sa Chimene,
Exprimoient leur amour, leur haine,
Ou leurs plus violens desirs ?*

SE

*Mais sçauroit-on mieux étaler,
Jusques où l'on peut faire al'er
Des Héros les grandes maximes ?
D'un Trône il faisoit voir le prix,
Quand pour y monter par des crimes,
Un Tyran, pour droits légitimes,
Suit l'orgueil dont il est épris.*

SS

Sa divine Imitation,

Qui regle chaque passion,
De ses vertus porte les marques.
C'est où l'ame peut voir son but,
Où les Peuples & les Monarques
Apprennent à braver les Parques,
Et n'aspirer qu'à leur salut.

22

D'où vient d'oc qu'icy les Neuf Sœurs
Marquent par leurs vives douleurs
Le déplaisir qui les consume ?
Ce regret ne naist que d'amour,
Puis qu'une si divine Plume,
Qui brilloit en chaque Volume,
Ne pourra plus rien mettre au jour.

23

Si la Guirlande de Laurier,
Au Poète comme au Guerrier,
Est l'immortel honneur qu'on donne
Corneille la peut mériter,
Car la Gloire qui l'environne,
Demande autant une Couronne,
Qu'un Héros qui la doit porter.

88 MERCURE

On a fait à l'Abbaye de Farmonstier la Cerémonie de la reception du Cœur de Madame la Princesse Palatine. L'Eglise du dehors se trouva tenduë de deux Lez de Drap noir. Au milieu du Chœur estoit une Estrade élevée de trois degrez, sur laquelle il y avoit une Représentation en maniere de Pyramide, & au dessus, un Dais avec une grande Crêpine d'argent. Le Lundy au soir 25. de Septembre, M^r l'Evesque de Meaux, revestu Pontificalement, & accompagné du

Clergé en Chapes, s'estant rendu dans la Chapelle, appelée la Chapelle de Grace, où toute la Communauté l'attendoit en grands Habits, & avec des Cierges, M^r le Curé de Saint Sulpice, arrivé à Farmonstier depuis quelques heures, entra dans l'Eglise avec M^r l'Abbé du Val, Exécuteur testamentaire, & luy présenta le Cœur de la Princeffe, qui estoit porté par M^r du Pin son Intendant, & par M^r de S. Victor son Ecuyer. Il fit un Discours sur les rares quali-

Octobre 1684.

H

90 MERCURE

tez de cette illustre Défunte;
 & M^r l'Evesque de Meaux
 luy répondit avec beaucoup
 d'éloquence. En suite on
 porta le Cœur où chantèrent
 les Religieuses, & elles com-
 mencèrent les Vigiles, qui
 ne finirent qu'à onze heures
 du soir. Le lendemain, M^r
 l'Evesque de Meaux célébra
 la Messe solennellement, &
 on mit entre les mains des
 Religieuses les Reliques que
 Madame la Princesse Pala-
 tine leur avoit laissées par
 son Testament. Il y a un
 petit Chef de Sainte Berthe,

un autre de S. Gombert, tous deux de vermeil doré, & trois petits Reliquaires de Cristal de Roche, qui enferment des Reliques de ces Saints.

Cette Princesse, qui en avoit quantité, a donné les plus considérables à l'Abbaye de S. Germain des Prez, fondée il y a plus d'onze cens ans par le Roy Childebert, qui y offrit entr'autres choses des Croix d'un ouvrage merveilleux, & qui la fit consacrer à l'honneur de la Sainte Croix & de S. Vincent. Voi-

Hij.

cy ce qui s'est trouvé écrit dans le Testament de Madame la Princesse Palatine, fait le 8. de Mars. 1683.

Je donne le Clou de Nostre Seigneur, avec tous les Papiers qui en autorisent la verité & la permission de l'adorer, aux Peres Benédictins de l'Abbaye de Saint Germain des Prez.

Je leur donne encore ma Croix de Pierreries, avec la Sainte Vraye Croix, que j'atteste avoir veüe dans les flâmes sans brûler. Cette Croix est double comme celle de Jérusalem, & il y a une double Croix d'or avec des gra-

meures de Lettres Greques.

Je leur donne encore le Sang miraculeux que j'ay du feu Duc de Hanover.

Je donne encore à l'Abbaye de S. Germain des Prez les Reliques que j'ay de S. Casimire, de S. Stanislas, & de Sainte Fare, fort assurées, avec les Reliques que l'on dit estre de S. Placide, qui viennent du Roy de Pologne, & qui sont dans de petites Chasses d'argent.

A l'égard du Clou, ce n'est qu'une partie d'un de ceux avec lesquels le Sauveur du Monde fut attaché à la Croix.

94 MERCURE

Le Roy Casimire l'ayant apporté de Pologne , en avoit fait présent à Madame la Princesse Palatine. Le Roy Michel qui luy succeda, le redemanda, comme un Trésor qui appartenoit à sa Couronne , & il luy parut si précieux , & si important à son Royaume, qu'il offrit de tres-grands avantages à cette Princesse, si elle vouloit consentir à le luy rendre; mais elle avoit tant de foy & tant d'amour pour cet Instrument de la Passion & de la Mort du Sauveur, qu'elle le préféra.

à toutes choses. Quant à la Vraye Croix, il ne s'en trouve guère de portions plus considérables, ny mieux attestées. Outre les Procès verbaux, & les autres Actes fort anciens & fort authentiques, les Lettres Greques qui sont gravées sur la Croix d'or, qui est enfermée dans la Croix de Pierreries, marquent l'antiquité de l'Ouvrage, & la vérité de la Relique; mais le Miracle évident dont parle cette Princesse, & qu'elle témoigne en mourant avoir vu de ses yeux, ne laisse au-

eun sujet d'en douter. Madame la Duchesse de Brunsvic sa Fille, illustre Héritiere de sa pieté, assure encore à présent que ce Prodige arriva en la présence de plusieurs Princes, & d'un grand nombre de Personnes de qualité. Madame la Princesse Palatine avoit tant de confiance à la Vraye Croix, & à ce saint Clou, qu'elle les portoit dans tous ses voyages, avec beaucoup de vénération, les plaçant toujours dans sa Chambre au lieu le plus décent, & avec un très grand

grand respect. Elle unissoit en cela la devotion de Charlemagne, & de plusieurs autres Princes, dont les Oratoires portatifs d'or & de pierrieres, remplis de saintes Reliques, se conservent encore aujourd'huy dans les Trésors de diverses Maisons du Royaume. Ceux qui ont veu les Attestations & les Actes justificatifs du Sang précieux, disent qu'il n'y a point de Reliques, dont on puisse moins douter. Celles de S. Stanislas ne se sont point trouvées. Pour les au-

Octobre 1684.

I

Bayerische
Staatsbibliothek
München

res, le Roy Casimire qu'il
 avoit apportées de Pologne,
 s'en estoit assuré, & la Empe-
 resse les avoit conservées
 avec tout le respect qui est
 dû aux choses saintes. Elles
 avoient esté visitées en 1673
 par M^r Benjamin, Grand Vi-
 caire de M^l Archevesque,
 que ce Prélat avoit député
 pour en faire l'examen. Le
 Docteur, après avoir veu
 toutes les Pièces qui font foy
 de leur vérité, en fit un Pro-
 cès verbal, & accorda la per-
 mission de les exposer à la
 vénération des Fidèles.

Des choses si saintes & si précieuses on ne devant pas être transportées secrètement, il fut jugé à propos de rendre cette Translation la plus solennelle qu'on pourroit, afin d'exercer la dévotion des Peuples. On choisit pour cela le Vendredi 29. du mois passé, jour de la Feste de S. Michel. Dès le Jeudi, les grosses Cloches de S. Germain des Prez avertirent tout Paris de cette Cérémonie, & le lendemain M^r le Curé de S. Sulpice, avec son Clergé, & toutes les Com-

100 MERCURE

munautez Religieuses du Fauxbourg, se rendirent sur les deux heures à l'Eglise de l'Abbaye, qu'on avoit ornée de riches Tapis, & de quantité d'Argenterie. La Procession en partit une heure apres par la Porte Sainte Marguerite, & alla dans l'ordre qui suit à l'Hostel de Madame la Princesse Palatine, où estoit le sacré Dépôt qu'on alloit prendre. Les Peres de S. Dominique & de S. Augustin, & les Chanoines Réguliers de Prémonstré, marchoient selon leur rang, pré-

GALANT. 101

cedez de leurs Croix & de leurs Acolites. M^{rs} de S. Sulpice suivoient, & les Religieux de l'Abbaye, au nombre de pres de cent, fermoient la Procceſſion. Douze Echantres, avec des Chapes de Drap d'or & de broderie, estoient au milieu de leur Corps, & ils tenoient seuls le Chœur, pour éviter les détonns que les voix trop éloignées auroient pû faire. Quand on fut arrivé à l'Hôtel, les Communantez Religieuses, & le Clergé de S. Sulpice, se rangèrent dans les

L. iij.

102 MERACLIKE

deux Ruës autour de l'Eglise
de la Paroisse. M^r l'Archel
vesque, qui s'estoit rendu à
ce point de l'hostel. Quelque temps
auparavant, accompagné de
ses Officiers, estoit à genoux
devant les saintes Reliques,
revestu de ses habits Pon-
ficaux. On les avoit mises
chacune en son rang, sur un
Branard posé sur un Autel,
qui estoit soutenu d'une Es-
trade élevée, & de tout estoit
couvert de somptueux Ore-
mens, & d'un riche Dais.
Les douze Chantres com-
mencerent un Respons à

Honneur de la Croix, apres lequel le Pere Général de la Congrégation a présenté les Reliques à M^r l'Archevêque, en présence de M^s les Abbés de Lamet, & de l'Oval, Exécuteurs du Testament de la Princeſſe, & luy fit un Discours remply de la piété ſolide dont il fait profeſſion. Ce Prélat luy ayant répondu avec éloquence & la grace qui luy ſont ſi naturelles, encenſa les Reliques, & quatre Religieux revestus de Tuniques, les porterent ſur leurs épaules. Douze Flam-

beaux, de cire blanche, aux
Armes de la Princesse, les
environnoient. Les Chan-
tres entonnèrent, & con-
tinuèrent les Hymnes de la
Croix, & la Profession re-
tourna à l'Eglise dans le même
ordre qu'elle estoit ve-
nue. Dès qu'on y fut arrivé,
on posa les saintes Reliques
devant le Grand Autel, qui
estoit magnifiquement paré,
& éclairé d'un très grand
nombre de Cierges. On y
mit sur une riche Credence,
élevée sur une Estrade de
quatre degrez, qui estoit cou-

GALANTE

verte de riches Tapis. M.
l'Archevesque les encensa
de nouveau. On chanta quel-
ques Antiennes, & en suite
ce Prélat entonna le *Te Deum*.
Les Oraisons étant dites, les
Religieux & le Clergé de la
Paroisse, allèrent deux à deux
baiser les saintes Reliques, &
chacon se retira. Quelques
jours après, les Religieux de
l'Abbaye marquerent leur
reconnoissance envers la
Princesse, en faisant un Ser-
vice solennel pour le repos
de son ame.

La recolte des Bleds n'a

106 MERCURE

pas esté abondante cette année, à cause de l'excès de la rigueur de l'Hiver passé, mais le Prodige qui est arrivé dans ceux de quelques Contrées du Dauphiné, & sur tout de plusieurs Villages des environs de Grenoble, a quelque chose de fort extraordinaire. Il s'y est trouvé des Insectes, ayant la figure humaine, avec une ressemblance de Bonnet à la Dragonne, qui les ont perdus entièrement. Lorsqu'on les touchoit, ils crévoient entre les doigts, & il en sortoit du sang.

teint pur, & sans nul mélange, qui rendoit une tres-méchante odeur. Ce sang teignoit tellement le Liage, que plusieurs Lessives ont eu peine à l'emporter. La couleur de cet Insecte estoit dorée, & il prenoit sa nourriture par son éguillon, qui estoit attaché à l'épy. On en a envoyé icy quelques uns attachez ainsi, & j'en puis parler comme témoin oculaire, puis que je les ay veus, & touchés. Quand l'épy n'avoit plus de substance, l'Insecte mouroit, & quelques

108 MERCURE

jours apres, il s'y formoit une espece de Moucheron fort hideux, ayant le tour des yeux rouge, & le dedans blanc, avec une barre jaune au dessus. Ce Moucheron pouvoit moyen de sonir par un trou qu'il se faisoit sur la derriere de la Beste. Celuy qui écrit, mande qu'il en a veu une entre les mains d'un Avocat de Grenoble, beaucoup plus grosse & plus longue que celles qu'il a envoyées icy. Elle avoit des cornes & des oreilles fort grandes & noires, ainsi que

son museau; & le bout de deux râgées de tétons qu'on luy voyoit le long du ventre, à peu près de la forme de ceux d'une Truie. Tout le reste de son corps étoit d'une couleur agréable, quoy que fort bizarre. Le même jour, que ce Prodige a esté suivy d'un autre, qui est, que l'on a veu en plusieurs endroits de la Province, une si grande quantité de Papillons, qu'ils formoient une nuée, contre laquelle on étoit contraint d'estocader, pour s'y ouvrir un passage.

NO MERCURE

Il assure que plusieurs Personnes dignes de foy, les ont rencontrés en leur chemin, & ont eu besoin de se servir, ou d'Epees, ou de Batons, pour les écarter.

Après tant d'Articles si curieux, il faut vous faire le récit d'une Avanture qui se jouit fort ces jours passez une grande Compagnie, où je l'entendis conter. Un jeune Homme de Champagne, qui apparemment est de la Famille de ceux qui ont donné lieu à l'Epithète de Meneurs d'Ours, ne trouvant pas dans

GALANT. III

son Pais dequoy satisfaire toute l'étendue de sa curiosité, se sentit pressé de l'envie de voir Paris, dont on luy disoit tant de merveilles. Il partit pour en venir estre le témoin, & arrivant par le Trône, la beauté du Bâtiment surprit son imagination, & il s'appliqua si fort à le contempler, qu'il donna le temps à quelques Estafiers qui estoient là sans employ, de couper une Valise qu'il portoit derriere luy. Dans cette Valise estoit tout son Equipage, avec des Pa-

piers d'assez grande conséquence. Il quitta le Trône sans s'estre apperçu de rien; & son Cheval qui se sentit moins chargé, l'emmena en diligence jusques à la Porte S. Antoine. Là le Cavalier fit une autre pause. Il trouva la Porte aussi digne de son admiration, que ce qu'il venoit de voir; & pendant qu'il en lisoit les Inscriptions, les mêmes Dévaliseurs, ou peut-être d'autres, eurent le temps de luy prendre son Epée, & un de ses Pistolets. Vous pouvez croire que s'ils luy

laissèrent l'autre, ce fut seulement parce qu'il cessa trop tost de lire. Il continua la route jusqu'au Cimetiere de S. Jean, toujours en regardant les Enseignes, & les yeux levez sur chaque Maison. Lors qu'il entra dans le Cimetiere, son Cheval, Champenois ainsi que luy, alla donner de la teste dans la Portiere d'un Carrosse qui traversoit, & il en cassa la Glace. Heureusement pour le Cavalier, il n'y avoit personne dedans; mais le Cocher qui ne luy vit point d'E-

Octobre 1684.

K

N4 MERCOURE

pée, & que la Glace en morceaux mit en fureur contre les deux Champenois, la déchargea sur l'un & sur l'autre à grands coups de Foüet & vivement réitérés. Le Voyageur, peu accoutumé à un pareil traitement, crut devoir montrer qu'il estoit brave, & voulant mettre l'Espée à la main, il fut fort surpris de la chercher inutilement. Il se détourna pour voir si on luy avoit laissé sa Vahse; & pendant ce temps, un Laquais du Carrosse prit le Pistolet qui luy restoit, & le donna.

au Cocher pour l'indemniser
 d'une partie de ce que devoit
 lui coûter la Glace. Le Cham-
 pennis ne trouvant ny Pisto-
 lets ny Epée, prit le party
 d'estre pacifique, & pour se
 débarrasser des coups de
 Foire de Cocher, il n'eut
 point d'autre ressource que
 de crier au Voler. On s'a-
 vança à ce bruit. Quantité
 d'Enfans l'environnerent, &
 quand il eut conté son de-
 sastre, toute la consolation
 qu'il en eut, fut de les en-
 tendre pousser les cris ordi-
 naires dont ils se servent la

116 MERCURE

Carnaval lors qu'ils voyent
passer des Masques. Le Ca-
valier m'ayant sçachant bien que
cela vouloit dire, lui demanda
à une femme, qu'iluy paroî-
soit estre touchée de son A-
vançure. Elle luy répondit di-
cument, que d'on se mo-
quoit de luy. Parbleu, s'écria-
til, on me l'avoit bien dit
chez nous, que les Parisiens
estoyent des Badants. Ce re-
proche fait un peu à contre-
temps, irrita les plus mutins,
& peut estre auroit-il eu pei-
ne à les appaiser, si cette femme
qui ne pleuroit pas pour

rien, neust cù l'adresse de le-
 uer de la foule. Elle estoit
 du nombre de ces Officieuses
 à leur profit, qui par des clo-
 hors de bonne foy, font don-
 ner les Sots dans les pièges
 qu'elles tendent. Après qu'
 elle l'eut conduit dans une
 Rue où elle empescha, qu'on
 ne le suivist, elle demanda où
 il avoit dessein de loger. Il
 luy répondit, qu'il avoit une
 Lettre pounu de ses Cousins
 chez qui il devoit aller des-
 cendre, & la pria de luy en-
 seigner la Rue S. Denys, où
 ce Cousin demouroit. La

108 MERCEUR

Pleureuse qui avoit fectifins, i
 ayant connu que la Lettre
 n'avoit point d'adresse plus
 particuliere, elle y adressa
 estoit bien tant pour aller
 se doit, i que la Reine Saint
 Denys, estant fomp longuier
 elle craignoit bien qu'il n'avoit
 qu'il trouva la Maison de
 son Parent, il ne fust en
 core quelque méchante ne-
 contre, & que s'il vouloit la
 suivre, elle le meneroit chez
 de bonnes Gens, où il passeroit
 la nuit d'un bon Cheval
 à fort bon compte. Elle
 ajouta, que le lendemain elle

le feroit conduire à la Ruë qu'il demandoit ; & qu'en cherchant son Cousin de porte en porte un peu à loisir, on le trouveroit bien plus aisément, qu'on ne feroit dans l'obscurité. Ce qui estoit arrivé de jour au Champenois, luy donna lieu de craindre la nuit. Elle estoit déjà fort noire, & il crut ne pouvoir rien faire de mieux que de se laisser conduire. La Femme qui se monstroit si charitable pour luy, le mena dans une Ruë un peu écartée, qu'elle luy dit s'appeller la Ruë des Man-

reaux perdus. On l'y traita assez bien. Son Cheval fut mis à l'Ecurie, & il y passa la nuit aussi à son aise que le pouvoit estre un Homme dévalisé. Le jour suivant, la Femme se contenta de ce qu'il voulut donner, luy témoignant amiablement qu'elle ne l'avoit prié de venir chez elle, que dans la crainte qu'il n'allast loger en lieu où il ne pust demeurer maistre de sa bourse. Après qu'il eut déjeûné, elle chargea un Garçon de le mener à la Ruë Saint Denys, & de ne le

le point quitter qu'il n'eust
trouvé son Parent. Pour son
Cheval, elle l'assura qu'il
estoit en sûreté, & qu'il n'a-
voit qu'à l'envoyer prendre à
telle heure qu'il voudroit. Il
s'en alla fort satisfait d'elle,
& suivit son Conducteur, qui
estant instruit, joua son rôle
admirablement. Il mena le
Campagnard par le Pont-
neuf, pour luy faire voir le
Cheval de Bronze; & l'ayant
de là conduit par les Halles,
il n'eut pas de peine à s'é-
vader parmy la confusion de
Gens dont elles sont plei-

Octobre 1684.

L

nes les jours de Marché. Le Champenois demeura sans Guide, & crut l'avoir perdu par la faute, pour s'estre indiscrettement mêlé parmy ce Peuple, dont l'affluence l'avoit tant surpris. La Ruë qu'il cherchoit n'estant pas fort éloignée, il eut peu de peine à la trouver; & enfin, après qu'il eut fait diverses enquestes, on luy enseigna le Logis de son Parent. Il le connoissoit, l'ayant veu à Troyes, où il alloit quelque fois; & à peine l'eut-il embrassé, qu'il luy conta toutes

charnus) dit que le Serpent conversoit depuis long temps familièrement avec Eve. C'est pourquoy le Diable s'en servit comme d'un Promoteur pour séduire Eve, & la porter par ses mauvais raisonnemens à goûter du fruit de l'Arbre défendu ; ce qui fit que le Serpent fut maudit de Dieu, sans, comme dit un Pere de l'Eglise, à exiger du Diable la récompense, de Prostituta vocis vernalis audacia.

Les Anges mesme parloient entre eux la Langue universelle, que nous appellons maintenant Langue Hébraïque, puis que le

136 MERCURE

*Prophete Ifaye chap. 6. entend
les Cherubins chantans alterna-
tivement Kadosch, Kadosch,
Kadosch, JEHOVAH, Tze-
baath, Melo chal haaret Ce-
bodo. C'est à dire, Saint,
Saint, Saint est le Seigneur
Dieu des Armées, & la Gloire
remplit toute la terre.*

*La Langue Hébraïque cessa
d'estre universelle en l'année du
monde 1759. lors de la division
de la terre entre les trois Fils de
Noé, Sem, Cham, & Japheth;
Epoque marquée dans la Genèse
chap. 10. vers. 25. par la nais-
sance du Fils d'Heber, nommé*

Phalég , Division , parce que pour lors la terre fut divisée. Vous en sçavez l'Histoire. Les Hommes depuis le Déluge avoient habité les Montagnes d'Arménie ; ils en descendirent , pour aller directement occuper & remplir toute la terre , suivant que Dieu leur avoit ordonné au sortir de l'Arche , Genese 8. vers. 16. mais ils s'arrêtèrent tous pendant trente ans dans les belles Plaines de Sennar , où par le Conseil de Nimrod ils bâtirent la grande Ville & la fameuse Tour de Babel , que Dieu appella Babel , Genese 11. vers. 9. par ce qu'il y

Octobre 1684.

M.

138. MERCURE

confondit les Langues, en sorte
 que les trois lignées de Sem, Cham
 & Japheth, ne pouvant plus
 s'entendre, se séparèrent pour aller
 occuper & remplir les parties de
 la Terre que Noë leur avoit assi-
 gnées en partage. La langue
 universelle qui
 avoit esté infuse à Adam dans
 le Jardin d'Eden, resta pure à
 Heber, duquel elle a depuis tiré
 son nom d'Hébraïque. Les
 sa lignée, ne furent pas compris
 dans la peine des autres Hom-
 mes, puis qu'Abraham est allé
 fort de Chaldée, & venu ha-
 biter la terre de Canaan, ils ne

furent pas de l'entreprise de la
Tour d'en Babylonne, qui avoit
déjà vingt-sept mille pas de hau-
teur, & on en peut croire les Juifs
dans leur Livre Jalcut.

La Langue Hébraïque a tou-
jours duré parmi les Hébreux,
même après qu'ils furent appel-
lez Israélites, depuis que l'Ange
ayant luité toute la nuit avec
Jacob, l'eut nommé ISRA-EL,
don verbe fara, qui signifie do-
miner, dont le futur est ISRA,
auquel l'Ange ajouta le Nom de
Dieu EL, & appella Jacob
ISRAËL, Prince, ou Domina-
teur avec Dieu. Mais les Juifs

M. ij

146 MERCURE

dans la Captivité de Babylone
mestlèrent leur Langue Hébrai-
que avec la Chaldaïque. Ce
mélange forma la Langue Sy-
riacque, qu'ils ont toujours parlée
depuis la Captivité de Babylone
jusques à présent; c'est pourquoy
le Syriacque estoit la Langue na-
turelle des Apostres, de Jérusa-
lem, & de toute la Judée.

Il semble que Simon Stevin,
Mathématicien de son Excellence
le Prince Maurice de Nassau,
ait voulu conclure que la pre-
mière Langue est le Bas-Alle-
mand, qu'on parle purement en
la Noort-Hollande. Cette

Langue, qui est plus certaine & plus brève, estant bâtie sur des noms & verbes primitifs qui sont monosyllabes. C'est pourquoy dès la 114. page de sa Geographie, il donne sept cens quarante-deux verbes monosyllabes en Bas-Allemand; & le Latin n'en a que cinq, & les Grecs n'en ont proprement point. Il a aussi donné mil quatre cens vingt-huit noms, pronoms, & prépositions monosyllabes en Bas-Allemand; & la Langue Latine n'en a que cent cinquante-huit, & la Grecque deux cens vingt.

Bien que dans toute la Sainte

142 MERCURE

Ecriture je n'ayé trouvé que les
noms de dix-neuf Langues, le
nombre en est infiniment plus
grand. En effet, comme dit Saint
Paul 1. Cor. 14. 10. Il y a tant
de diverses Langues dans le
monde. Et il ajout, Je sou-
haite que vous ayez tous le
Don des Langues. Je loue
mon Dieu de ce que j'ay parlé
toutes les Langues que vous
parlez.

Comme Dieu avoit dispersé
les Hommes sur la surface de la
terre par la différence des Lan-
gues, le S. Esprit donna le Don
des Langues aux Apostres, pour

pour voir prêcher l'Evangile à tous
les Hommes de la terre. Enfin
après la Resurrection, qu'il y
aura, comme dit St. Pierre au
verset 1134 chap. 3. de sa 2. Epître,
de nouveaux Cieux, & une
nouvelle Terre, pour lors Dieu
redonnera, comme dit le Pro-
phete Sophonie, une mesme
Langue à tous les Peuples,
sous un seul Roy. Si nostre
Langue n'est pas encore univer-
selle, elle le deviendra. C'est ce
que dit autrefois Heius Capito,
disputant contre Pomponius
Marcellus, en présence de l'Em-
pereur Tibere, de certains mots

144 MERCURE

peu Latins de l'Oraison de l'Empereur ; S'ils ne le sont pas , dit Capito , ils le deviendront.

Le Sanhedrin , ou les Gens du Conseil des Juifs , entendoient soixante & dix Langues. Apollonius Thianeus entendoit mesme le langage des Oyseaux. Mithridate , Roy du Pont , parloit correctement vingt-deux Langues. Origene Africain sçavoit la Latine , la Grecque , l'Hebraïque , la Syriaque & l'Egyptienne. Augustinus Nebienfis , & Postel Bas-Normand , sçavoient presque toutes les Langues du monde. Le Juif Jonadab de Maroc

Maroc possédoit vingt-huit Langues. Le Bacha Gesnebei, qui pendant plusieurs années servit de Dragoman ou Interprete à l'Empereur Soliman, parloit Turc, Moresque, Arabe, Tartare, Persan, qui est de toutes les Langues la plus facile, Arménien, Sclavon ou Sarmate, qui est une Langue de tres grande étendue, Moscovite, Allemand, Latin, Italien, François & Espagnol. Du temps de Jean II. Roy de Portugal, le nommé Jean Pierre Portugais sçavoit presque toutes les Langues, & fut fort considéré du Roy d'Ethiopie.

Octobre 1684.

N

146 MERCURE

liger parloit doctement plusieurs Langues.

L'Empereur Charles IV. parloit avec éloquence les cinq principales Langues de l'Europe, & obligea par un Edit Impérial les Electeurs de les apprendre.

DE LA PAROLE.

Le bon sens est de tout País; on pense par tout d'une mesme maniere, & la langue est l'instrument de la parole, par laquelle l'esprit met au dehors ce qu'il a conçu en son particulier; & comme la parole & l'écriture sont les habillemens que nous donnons à la pensée, pour la rendre

GALANT. 147

manifeste aux autres, on parle, on prononce & on écrit différemment depuis 3887. ans : car en l'année du Monde 1759, lors du partage de la terre, l'unité & la simplicité de la langue & de l'écriture furent multipliées à la Tour de Babel.

La parole est le signe ou l'interprétation de la pensée. *Ælianus lib. 14. cap. 22. variar. histor.* rapporte que le Tyran Trizus, pour ôter à ses Sujets les moyens de conspirer contre sa Personne, leur défendit sur peine de la vie de parler en public ny en particulier. Ils employèrent les divers

N. ij

mouvemens des yeux, & les différens gestes des mains, pour exprimer leur misere, & résoudre le moyen de s'en délivrer.

Cette maniere éloquente de parler par les yeux, est assez ordinaire aux Amiens. Ovide leur en a donné des leçons. Les Romains avoient une espece de Comédiens, appelez Mimes, qui sans dire mot jouoient parfaitement leur rôle par gestes, signes & grimaces. Les Muets du Serrail's entretiennent de la sorte. Cette maniere est mesme en usage auprès de la personne du Grand Seigneur, en présence duquel cest

un crime de se parler.

La parole a divers accens, c'est à dire quelque chose de différent dans la prononciation d'une même Langue. Ainsi tous ceux de la Tribu d'Ephraïm prononcoient Siboleth, au lieu de Schiboleth, qui signifie Epy; ce qui les fit reconnoître au passage du Jourdain, & leur coûta quarante-deux mille Hommes, qui furent égorgez par les Galaadites. Voyez-en l'histoire dans le 12. chap. des Juges, sous Jephthé. S. Pierre estant chez Caïphe, fut reconnu par son accent estre de Galilée.

N iij.

Theophraste fut reconnu par une Vieille d'Athenes, estre Etranger par son accent. Pollio blâme Titelive de sa Patavinité; & on reprochoit à Vergile, Mantuanois, qu'il ne parloit pas Romain. A présent on dit, *Lingua Toscana in Bocca Romana*. Terullien sentoit l'Affriquain; Seneque, Lucain & Quintilien, l'Espagnol; & S. Hilaire & S. Prosper, le Gallicanisme de leur temps.

Les Canadois en parlant ne remüent point les machoires, mais la langue seulement. Ainsi ils ne peuvent prononcer aucune consonante labiale; c'est pourquoy

en priant Dieu en nostre Langue, ils disent Nostre Tere, au lieu de Nostre Pere.

Les Chinois parlent en chantant, car les différens tons d'un mesme mot, luy donnent la valeur de différentes significations, comme on le peut connoistre par le monosyllabe Po, qui en a onze différentes, suivant ses onze différentes accentuations. Voyez-les dans la Planche: Le jeune Chinois Mikelh Xin m'apprit ces onze différens tons, que j'eus bien tost confondus. Je n'en dis pas autant de nostre premiere syllabe Ba, laquelle estant prononcée sui-

N iiij

152 MERCURE

vant ces accentuations, Ba: Bâ: Ba: Bá. que le P. Alexandre de Rhades m'apprit à Lyon, signifient en Langue Tonquinoise des choses bien différentes. On en trouve l'explication dans la 8^e page de l'Histoire du Tonquin, que le Pere fit imprimer en 1685.

Confusius, Docteur des Chinois, a retenu cette façon de parler en chantant, qui estoit commune à tous les Hommes avant leur dispersion. Cela est si usage, que les Rabins, ou Docteurs des Juifs, lisent dans les Synagogues l'Ancien Testament par un chant meslé du Musical &c. de

*Rhetoricien, suivant leurs mo-
 tions grandes ou petites, ou bré-
 ves, qui sont les cinq voyelles
 marquées depuis peu de siècles par
 différens points, que vous trou-
 verez dans la Blanche, au bas
 des Alphabets Hébreux. Ils ont
 encore seize différens accens, dans
 Roys et six seruites, &c.
 qui marquent la modulation du
 ton de chaque syllabe, par la di-
 férente flexion de voix, lente,
 précipitée, élevée, basse, rude,
 douce, &c. pour bien émouvoir
 les passions par ces différens mou-
 vemens de la voix. Nos anciens
 Druides apprennent, comme dit*

154 MERCURE

Tacite, à parler de la sorte harmonieusement en chantant ; ce que nous pratiquons solennellement aux Epîtres, aux Evangiles, &c. Et c'est sans doute pourquoy on dit en Hollande, Canis frustra, Vous chantez inutilement ; pour signifier, Je ne vous entens pas.

Diodorus Siculus, au troisième Livre des anciennes Traditions, dit que les Habitans d'une Isle au-delà de l'Arabie, ont l'instrument de la parole, c'est à dire la langue, fendüe en deux ; que leurs paroles imitent les chants des Oyseaux, & qu'en

mesme temps ils parlent & disputent tout à la fois avec deux différentes Personnes. Si Iule Cesar, qui lisoit, écrivoit, & dictoit à trois Secretaires, avoit en la langue ainsi divisée, il auroit esté plus que in utroque Cesar, grand par la Plume & par l'Epee.

DE L'ECRITURE.

Si l'usage des Lettres n'est pas éternel, comme disoit Pline lib. 7. cap. 54. du moins il est aussi ancien que le Monde, puis que le Texte Chaldaïque du 91. Pseau-

156 MERCURE

me porte qu'Adam le compoſa
pour rendre graces à Dieu de ſa
Creation. C'eſt pourquoy je ne
puis ſouffrir que les Hébreux ap-
pellent l'Art d'écrire Dikduk
ſubtile invention ; car ſi l'écriture
eſtoit d'invention humaine, Moïſe
auroit dit le nom de l'Inventeur
ayant marqué dans la Genèſe
celuy des choſes moins utiles &
moins conſidérables, comme le
nom d'Ana, au chap. 36. vers. 24.
qui trouva l'origine des Mulets.

Lucain dans le 3. liv. Phari-
ſal. au 280. Vers, dit que
Phœnices primi, ſama ſi creditur,
auſi.

*Māsuram rudibus vocem signasse
figuris.*

*M^r de Brebenf, parlant d'un
Soldat Phœnicien, Pais autre-
fois habité par les Hébreux, dit,*

*C'est de luy que nous vient cet
art ingénieux*

*De peindre la parole, & de parler
aux yeux,*

*Et par les traits divers des figures
tracées*

*Donner de la couleur & du corps
aux pensées.*

*Les termes de la ss. Epître de
S. Basile sont trop beaux pour
estre oubliés. On doit, dit-il,
mettre au nombre des plus grands
Dons de Dieu, celui de l'Ecri-*

158 MERCURE

ture, puis que nous conférons & unissons nos pensées, bien que separez par une immense distance de tēps & de lieux. Mutuò coalescere dedit. A quoy Diodorus Siculus, lib. 12. Bibliothecæ, ajoûte, qu'avec les Livres les Morts demeurent avec nous, & parlent avec nous familièrement.

Le plus ancien de tous les Livres est celuy des Propheties d'Enoch. Il estoit le septième depuis Adam, & écrivit long-temps avant le Deluge. L'Apostre S. Jude parle de ce Livre dans le 14. verset de son Epître Canonique. Origene le cite, & S. Au-

GALANT. 159

Justin au chap. 38. du 15. Livre de la Cité de Dieu , assure qu'Enoch les avoit écrites.

S. Epiphane assure aussi que Seth avoit écrit sept Livres. Les Enfans du mesme Seth , pour transmettre leurs Observations Astronomiques aux siècles à venir , malgré les Deluges d'eau & de feu qu'Adam leur avoit prédits , les gravèrent sur deux Colomnes , l'une de pierre , & l'autre de brique. La Colonne de pierre subsistoit encore dans la Surie du temps de Jofephe , ce qu'il assure dans son premier Livre des Antiquitez Judaïques.

160 MERCURE

Simplice, & plusieurs autres anciens Auteurs, disent que Calistene, qu'Aristote presenta à Alexandre le Grand à la prise de Babylone y avoit trouvé des Inscriptions Astronomiques d'environ soixante ans après le Deluge.

Job, ce veritable bon & pauvre Homme, Petit-fils de Nachor Frere d'Abraham, écrivit la belle Histoire de ses propres disgraces, long-temps avant la naissance de Moïse, partie en Vers, dont la Rime est semblable à la Françoisise. Son Amy Balda au chap. 8. vers. 8. le renvoye à

feuilleter les Registres de la mémoire de leurs Peres.

La Sainte Ecriture, au Livre de Josué successeur de Moïse, nous apprend que Caleb prit la Ville d'Abir, qu'on appelloit long-temps avant Moïse, Cariath-sepher, c'est à dire la Ville des Lettres, célèbre Académie & Bibliothèque. Josué ch. 15. v. 15.

C'est du doigt de Dieu que ses Commandemens furent gravez sur les deux Tables de marbre qu'il donna à Moïse, & que le Prophete Jérémie cacha depuis avec l'Arche & le Tabernacle dans des Cavernes; & on ne les

Octobre 1684.

Q

*trouvera que lors que Dieu aura
appelé tous les Peuples. Ce sont
les paroles du Prophete Jeremie,
que vous trouverez dans le se-
cond chapitre du second Livre des
Machabées.*

Des divers Mouvements de l'Ecriture.

*Les Hébreux, les Chaldéens,
les Samaritains, les Rabins, les
Arabes, les Turcs & les Per-
sans, écrivent de droite à gau-
che. Les Grecs, les Latins, les
Arméniens, les Ethiopiens, &
les Indiens du Malabar, écri-*

vent comme nous de gauche à droite. Enfin les Chinois, Cathains & Japonnois, écrivent de haut en bas ; ce que j'ay observé dans la Planche , ayant ainsi écrit la signification des caractères Chinois. Confusius a voulu ainsi écrire , pour éterniser la mémoire de leur descente de la Tour de Babel.

Je ne parleray pas contre ces Grammairiens ridicules, qui veulent écrire d'une façon, & lire d'une autre, changeant la prononciation de beaucoup de lettres. Voyez dans Lucien au Jugement des voyelles, la plainte qui en

O ij

fut autrefois formée. Pour moy, je suis du sentiment d'Auguste, qui, au rapport de Suetone, disoit qu'il faut écrire comme l'on parle.

DES LETTRES.

La pensée est différemment habillée par la parole, & la parole par les différens traits des Lettres. Les Hébreux avoient deux sortes de caractères ; le Courant, & le Sacré. Le Courant est celui que nous appellons Samaritain, du nom de la plus grande partie des Juifs. Ce caractère courant & usuel estoit très-connu.

GALANTI 165

de tout le Peuple d'Israël ; c'est
pourquoy Ezechiel au chap. 9.
vit celuy qui avoit l'Encrier
d'un Ecrivain, auquel Dieu
dit de marquer la lettre Thau
sur le front des Fideles, pour les
garantir & delivrer du dernier
des malheurs. Ce qui est redit dans
le 7. chap. de l'Apopalypse. Or
cette lettre Thau, qui est la der-
niere de l'Alphabet, est une
Croix ; ce que l'on prouve par
les Siècles d'argent que Salomon
fit frapper ; & tout cela est le
Mystere de la Croix triomphante
avec laquelle le Sauveur du mon-
de viendra à la fin des temps se-

parer les Bons, & les recueillir dans la Gloire. Aussi est-il à remarquer que les vingt-deux lettres Hébraïques n'ont jamais changé d'ordre ; ce que vous pouvez voir dans les Stances ou Pausés du 118. Pseaume, & aux Lamentations de Jérémie.

Le Caractere Sacré chez les Hébreux, a toujours esté quarré. C'est pourquoy Esdras, lors qu'après la Captivité de Babylone il dicta par mémoire les Livres Sacrez, se servoit du mesme caractere quarré dont Moïse avoit écrit ses Livres du Pentateuque.

Les Hébreux ont cinq lettres

doubles , Caph , Mem , Num ,
 Pe , Sade , dont l'employ est di-
 férent au commencement , au mi-
 lieu , ou à la fin des mots. Cette
 observation est tres-importante à
 ceux qui entendent la Cabale ,
 puis que la lettre Mem , qui est
 toujours ouverte au commence-
 ment & au milieu des mots , est
 fermée dans le mot LeMarbe du
 v. 6 ch. 9. de la grande Prophetie
 d'Isaye , & que de cette seule
 lettre en ce seul endroit fermée
 au milieu d'un mot , Galatinus
 lib. 7. cap. 14. prouve que le
 Messie naistroit d'une Vierge tou-
 jours Vierge.

168 MERCURE

Les Arabes ont aussi différens Caractères de lettres pour le milieu & pour la fin des mots qui n'ont pu estre contenus dans la Planche.

Les Hébreux n'ont que vingt-deux lettres. Elles sont significatives. Eusebe de Cesarée, & S. Jérôme, les interprètent. Le Cardinal Bellarmin dit qu'elles ont tiré leur nom des choses auxquelles leurs traits ou figures ont quelque rapport.

J'ay remarqué que l'écriture Hébraïque est la mere de celle de tous les autres Peuples, puis qu'ils ont conservé l'ordre & le nom des lettres Hébraïques.

**L'ordre & le nom des Lettres
Hébraïques.**

<i>Aleph.</i>	<i>Beth.</i>	<i>Gimel.</i>	<i>Daleth.</i>
<i>Latin. A.</i>	<i>B.</i>	<i>C.</i>	<i>D.</i>
<i>Grec. Alpha.</i>	<i>Beta.</i>	<i>Gamma.</i>	<i>Delta.</i>
<i>Arab. Alif.</i>	<i>Be.</i>	<i>Gim.</i>	<i>Dal.</i>
<i>Syriac. Alet.</i>	<i>Beth.</i>	<i>Gamal.</i>	<i>Dolat.</i>

*Les Latins ont ajouté de temps
à autre d'autres Lettres, & les
Ethiopiens ont troublé l'ordre &
les figures des lettres Hébraïques.*

*Les Chinois, au lieu de let-
tres, ont fait des chiffres différens
pour chaque mot, de peur de tom-
ber dans la mesme confusion qu'ils
avoient expérimentée à la Tour*

Octobre 1684.

P

170 MERCURE

de Babel. Dio dit que Mécenas inventa des caractères pour chaque mot. S. Cyprian Martyr les augmenta pour l'usage des Chrétiens. Ceux qui, suivant leur charge au Senat Romain, par de seuls caractères pour chaque mot écrivoient les Edits & tous les Arrests du Senat, furent appellez Notaires, à Nota, comme dit S. Isidore. Manilius en parle en ces termes.

Hic & scriptor erit felix, cui lit-
tera verbum est,

Quique Notis linguam superet
cursumque loquentis;

Excipiat longas nova per com-
pendia voces.

L'obscurité & l'ambiguïté de cette écriture qu'on appelloit aussi Sigla, obligea l'Empereur Justinien d'écrire au Senat & à tous les Peuples, qu'il condamnoit à la peine de faux ceux qui écriroient ainsi ses Loix, & les Arrests rendus. Les Anglois excellent dans cet Art d'écrire promptement... & que nous appellons Tachygraphie.

Sur quoy écrivoient les Anciens.

Job au 19. chapitre fournit la preuve incontestable, qu'avant
P ij

172. MERCURE

Moïse on écrivoit dans des Livres, ou sur des Lames de plomb, avec un stile ou pointe de fer.

Dion au 46. liv. dit, qu'Octave & Hircius écrivirent en Lames de plomb tres-minces à Decius, de ne se pas rendre à Marc-Antoine, & d'attendre leur pardon.

Les Anciens écrivoient aussi, comme dit Plin lib. 13. sur des feuilles; ce que l'on a depuis pratiqué dans l'Amérique. C'est pourquoy les Américains portoient tres-grand respect & à l'Arbre, & à ses Feuilles écrites dont ils estoient les porteurs; ils croyoient

par quelque Esprit les animoit,
 & disoit tout aux Espagnols.

Les Anciens écrivoient aussi
 sur des Ecorces déliées, que les
 Latins appellent Libri, qu'ils ti-
 roient des Tillots, des Platanès,
 des Fresnes, & des Ormeaux,
 lors que, comme dit Lucain,

Nondum flumineas Memphis
 contexere Bablos
 Noverat.

A l'usage des Ecorces succeda
 le Papier, qui estoit une plante
 semblable au Jong qui croist dans
 les Marais d'Egypte, où l'eau
 du Nil restoit apres son inonda-
 tion. On portoit cette Plante à

P iij.

174. MERCURE

une petite Ville appelée Charta;
c'est pourquoy Lucain disoit;
Conferitur Bibula Memphitis
Charta Papyro.

Le Prophete Ysaie au ch. 18.
parle des Nascelles de Papier.
Ptolomée Philadelphe, pour em-
pecher Eumenes de faire une Bi-
bliothèque, défendit le transport
du Papier. Eumenes trouva à
Pergame le moyen de faire pré-
parer les peaux des Animaux;
c'est pourquoy de Pergame elles ti-
rent leur nom de Parchemin.

Enfin on a trouvé la belle
maniere de faire des Feuilles blan-

ches & déliées, avec de vieux linges trempés & lavés longuement, & broyez au Moulin sous des marteaux de bois ; & avec un peu de colle & d'alun rendus en Bouillie, qu'on étend sur une grille de fil d'airain pour l'égoutter, on met ensuite chaque Feuille entre deux morceaux de drap, après quoy on les retire pour les secher. Nous les appelons Feuilles de Papier, du nom de l'ancien Papier ; & les Latins l'appellent Chartam Papyri, luy donnant les deux noms anciens. Je suis vostre, &c.

COMIERS.

P. iiij.

176 MERCURE

Je vous manday il y a un mois en fort peu de lignes, que le Tonnerre avoit tué un Curé dans son Eglise, avec 4. ou 5. autres Personnes. Ce malheur a fait grand bruit, & comme j'en ay reçu des nouvelles plus particulières, il faut vous en faire part. Il arriva le 17. d'Aoust dernier, à Saint Pierre des Fretis, Doyenné de Live, Diocèse d'Evreux, à deux lieues de Breteüil, & de Laigle. M^r Carpentier, Prestre du Pont-levesque, en estoit Curé depuis deux ans, & n'estoit âgé

que de vingthuit ans. L'orage ayant commencé à sept heures & demie avec grande violence, la Mere de ce Curé qui avoit une frayeur extraordinaire toutes les fois qu'elle entendoit le Tonnerre, l'accompagna à l'Eglise, où il voulut aller à son ordinaire comme à un azile contre toute sorte d'accidens. Deux de ses Valets les suivirent, & un autre Homme y estant entré en mesme temps, sonna la Cloche selon la coûtume. Après avoir sonné un quart d'heure, il donna sa place à

178 MERCURE

un des Valets , & estant sorty de l'Eglise dans le lieu qu'en ce Pays-là on nomme le Porche , il entendit que la Pyramide se rompoit , & jugea par là que le Tonnerre estoit sur sa teste. Il résolut aussi-tost de s'éloigner , & s'avancant pour aller dans le Cimetiere , il vit environ à vingt pas de luy une colonne de feu , qui venoit vers la Porte du Porche par où il alloit sortir. Cette colonne de feu qui ne venoit pas fort vite , changea de figure en entrant par cette Porte , & ce

se fut plus qu'un globe qui estoit gros comme la tete d'un Homme. Ce globe qui jettoit de toutes parts des étincelles en petillant, estoit élevé de terre de trois ou quatre pieds. Cét Homme obligé de revenir sur ses pas, & gardant toujours de la présence d'esprit, se détermina d'entrer dans l'Eglise. Il avoit déjà un pied sur le seuil, quand faisant réflexion que le Tonnerre l'y alloit suivre, & passeroit après luy par la même Porte, il s'abandonna à la mort qu'il croyoit.

180 MERCURE

inévitable , ne pouvant faire autre chose , par la disposition des lieux , que se courber en arriere , se presser contre la muraille du Porche , & laisser entrer le Tonnerre , qui passa devant ses yeux à demy pied de sa poitrine , sans luy faire aucun mal que de l'assourdir , & de le rendre comme hébété pendant quelques jours. Le Tonnerre ayant passé de la maniere que je viens de vous le dire , alla par le Guichet de la grande Porte , & on entendit alors un bruit pareil à celui du

Canon, ou d'une Bombe qui creve. La Cloche cessa de sonner dans le mesme temps. L'Eglise & la Tour parurent en feu ; & ce fut un fracas épouvantable de tuiles & de morceaux de bois qui voloient de tous côtez. L'Homme du Porche , n'espérant presque plus rien ; & voulant mourir au pied de l'Autel, prit la résolution d'entrer dans l'Eglise par le mesme chemin du Tonnerre qu'il entendoit encore gronder, & frapper le haut de la voûte. Dès les premiers pas qu'il fit, il se

182 MERCURE

trouva au milieu de quatre cadavres, & environné d'éclairs, & d'une fumée qui avoit l'odeur du Soulfre & de la Poudre à Canon. Il s'arresta à regarder à droite & à gauche, & vit à sa droite M^r Carpentier Curé, étendu le visage contre terre. A sa gauche, & dans la même posture, estoit celui qui sonnoit, & auquel il venoit de donner sa place. Un peu derrière il apperçeut un des deux Valets qui estoit demeuré à genoux son Chapelet à la main ; & contre l'autre Muraille, il vit la

Mere de M^r Carpentier, aussi à genoux , ayant un côté de sa coiffe relevé en haut. Il s'avança vers l'Autel , & estant là à genoux , il entendit comme le dernier soupir d'un des quatre qui expiroit. Il se tourna, revint à ces corps, & n'y remarqua aucun mouvement. On les laissa dans le même état jusques à la nuit , & ils furent vûs d'une infinité de Personnes qui accoururent des lieux voisins. On les visita par ordre de la Justice, & on trouva le Curé brûlé , comme s'il avoit esté

184 MERCURE

fôty fur le gril depuis la jambe gauche jusques au col, en forte qu'il n'y avoit que cette moitié d'offencée. Sa chemise ainsi que son caleçon estoit brûlée, ensanglantée, & déchirée en quelques endroits, mais seulement de ce côté-là. Ce qu'il y avoit de remarquable, c'est que la Souverainelle estant aussi déchirée, comme si on y eut appliqué en divers endroits une main de fer, la doublure n'estoit point du tout endommagée. Son collet de toile fut brûlé du mesme côté, & son collet

de pourpoint demeura entier. On trouva aussi la moitié de ses cheveux roides & redressez en haut, & l'autre moitié dans son état naturel. On n'a remarqué aucune blessure au corps de la Mere du Curé; & pour les deux autres, on n'en parle point dans le Mémoire que j'en ay receu. Il me vient de Gens qui ont esté sur les lieux, & qui ont appris la chose de l'Homme mesme: qui est échappé.

Voicy un Sonnet qui vous plaira, & par la grandeur de
Octobre 1684.

Q

186 MERCURE

son sujet, & par l'heureux
tour que M^r Petit de Roüen
a donné aux Bouts-rimez qui
sont à la mode.

POUR LE ROY.

DE vous-mesme, LOUIS, vous
tirez vostre gloire,
Non du Sceptre doré, ny du Titre
de Roy;
Ce qui fait que de Vous sans peine on
prend la Loy,
Vous qui si sagement usez de la
Victoire.

SE

Vous, plus Héros qu'aucun dont ait
parlé l'Histoire;
Vous, le vangeur du Crime, & l'ap-
puy de la Foy;

*Vous, dont le Bras armé par tout
jette l'effroy;
Vous, qui serez l'honneur du Temple
de Mémoire.*

S2

*On ne voit rien en Vous qui ne soit
achevé.*

*Vous avez un esprit délicat, élevé;
Un cœur noble, tranquille, & tou-
jours intrépide.*

S2

*Vos airs nous font bien voir qu'il est
des Immortels;
Et de naître avant Vous bien heu-
reux fut Alcide,
Ce Héros sans cela n'eust jamais eu
d'Autels.*

Cet autre Sonnet sur les
mesmes Bouts-rime z est du
mesme Auteur.

Q ij

A MONSIEUR
LE DUC DE S. AIGNAN.

Pour Vous seul on diroit que le
Ciel fit la gloire,
Vous en brillez par tout pres de nostre
Grand Roy.
Aux plus Braves toujours vous avez
fait la Loy,
Vous tenez chez Bellonne à gages
la Victoire.

S
En beauté rien ne peut égaler vostre
Histoire.
Mais croira-t-on vos Faits? Parlez
de bonne-foy,
Parlez, Duc, des Méchans la terreur,
& l'effroy,
Et le cher Favory des Filles de
Mémoire.

S2

*Les Graces vous ont fait un mérite
achevé;*

*Mars, de la main de qui vous fustes
élevé,*

*Vous donna ce grand cœur, généreux
intrépide.*

S2

*Vous avez tant de port, tout l'air des
Immortels.*

*Enfin, Duc, à l'Amour, & mesme
au Grand Alcide,*

*Vous pouvez disputer la gloire des
Autels.*

Cet illustre Duc, qui se
fait aimer de tout le monde,
donne souvent de l'employ
aux Muses; & les deux Ou-
vrages qui suivent, & qui

190 MERCURE

ont esté faits à la gloire, en
font une preuve. L'un est
de M^r Magnin, Conseiller au
Présidial de Mascon; & l'au-
tre, de M^r Sabbatier, de l'Aca-
démie Royale d'Arles.

22SS:SZSSZSSSS:SZSS

O D E.

D *Epuisé le temps que ma Muse
S'occupe à faire des Vers,
Et que souvent elle abuse
De mille sujets divers;
Quoy, sans rendre aucun hommage
A l'illustre Saint Aignan,
Croit elle avoir l'avantage
D'aborder LOUIS LE GRAND.*

S2

Saint Aignan, que le Parnasse
 Voit parmi ses Protecteurs,
 A qui l'on cede la place
 Chez les plus doctes Auteurs.
 La Gloire qui l'environne,
 Fond sur luy de toutes parts;
 L'Olive qui le couronne,
 Germe dans le Champ de Mars.

S2

Mais ses vertus héroïques,
 Si je voulois les chanter,
 A mes Chalumeaux rustiques
 Pourroient-elles s'ajuster?
 Faut-il à ma voix champêtre
 Des tons polis & guerriers?
 Cultive-t-on sous le Hestre
 Les Myrtes & les Lauriers?

S2

Non, je connois la faiblesse
 De mes timides accords;

192 MERCURE

Et quelque ardeur qui me presse,
 J'en suspendray les transports.
 Dans une course si belle
 Je n'iray point m'engager,
 Content d'avoir de mon zèle
 Donné ce signe léger.

SE

Le Héros que j'envisage
 Sous les majestueuses Etendards,
 Joint la grandeur de courage,
 La Science, & les beaux Arts.
 Il est doux & magnanime;
 Il a du plus grand des Roys
 Et l'agrément & l'estime,
 Cela dit tout-à-la-fois.

SE

De l'Honneur & de la Gloire
 Grands & pompeux Monumens,
 Riches vertus, de l'Histoire
 Les superbes ornemens,
 Ne venez point à la foule,

Ne

Ne venez point m'accablers;
 Je vois le Soleil qui roule,
 Et le vois sans me troubler.

SS

C'est à dire que ma veüe,
 Foible & basse pour vous voir,
 Se fait de la retenüe
 Une espee de deüoir,
 Et qu'à ces hauteurs ma Muse
 Désespérant d'arriver,
 Ne veut point que l'on l'accuse
 De vouloir trop s'élever.

SS

Iroit-elle triomphante,
 Et d'un air ambitieux,
 De ce Héros qui l'enchanté
 Parcourir tous les Ayeux?
 Sur ces Histoires passées,
 Iroit-elle célébrer
 Tant de vertus entassées,
 Qu'on ne les sçauroit nombrer?
 Octobre 1684. R

Quoy, remonter à la source
 De ce sang si généreux,
 Qui doit allonger sa course
 Jusqu'à nos derniers Neveux,
 Vouloir se donner la peine
 D'en rassembler les Ruisseaux,
 De la Vistule, à la Seine
 C'est vouloir joindre les eaux.

J'arreste, & de ma Muse
 Le son ne sçauroit fournir
 A des Airs que la Trompette
 Auroit peine à soutenir.
 Héros, les nobles delices
 Et de Minerve, & de Mars,
 Fotte sur mes sacrifices
 Tes favorables regards.

Pour t'élever des trophées,
 Je sçay bien que mille Auteurs,

*De leurs veines échauffées,
 Te consacrent les ardeurs;
 Mais je ne leur cède guère
 Dans ce glorieux employ.
 Ont-ils le cœur plus sincère,
 S'ils ont plus d'esprit que moy?*

Avoüez, Madame, que
 quand je ne vous aurois pas
 nommé M^r Magnin, le gé-
 nie aisé qui brille en ses Vers
 vous l'auroit fait reconnoi-
 tre. Voicy l'Ouvrage de
 M^r de Sabbatier, adressé au
 mesme Duc.

Dans un hardy dessein bien souvent
 on succombe;
 Mais j'aime mieux qu'elle ait ce
 destin malheureux,
 Que de voir mon esprit & lent, &
 paresseux.
 On ne fait rien de grand, si l'on n'ose
 entreprendre.
 Faut-il ne monter pas, parce qu'on
 peut descendre?
 La plus haute valeur, & l'intrépi-
 dité,
 Empruntent leur éclat de la témé-
 rité.
 Je sçay que l'écrivain, la juste po-
 liteffe,
 Les nobles sentimens, le stile sans
 bassesse,
 Doivent d'un feu brillant soutenir
 tous mes Vers;
 Mais s'ils sont dépourvus de ces
 charmes divers,

198 MERCIURE

N'en puis-je pas tirer encor quelque
avantage?

Ils t'apprendront, Grand Duc, mes
respects, mon hommage.

Dans un juste devoir, les plus simples
présens

Plussent quelquefois mieux que le
plus riche encens.

Que dois-je craindre en s'en
voyant ces Rimes?

Faire de méchants Vers, est-ce faire
des crimes?

N'oseray chanter, Illustre Prose-
cteur,

Ta valeur, ton esprit, ta charmante
douceur?

Les Grands n'ont pas toujours cet
heureux caractère,

Le vain orgueil souvent les empesche
de plaire;

Fiers des pompeux honneurs, dont
leur cœur est jaloux,

Ils n'ont rien dans leur air & d'affable,
& de doux.

Elevez sur les rangs, où l'on les voit
paraître,

Ils sont connus de tous, sans vouloir
se connoître;

Par un sort opposé, l'on voit que la
vertu

Ne s'enorgueillit point; du moins, la
connois-tu?

Ta modeste douceur quelquefois nous
fait croire

Qu'en ne sais pas bien quelle est
toute ta gloire.

Mais que cette ignorance en relève
l'éclat!

Heureux est le Mortel qu'en trouve
en cet état!

La solide vertu fait le luxe & la
pompe;

La vanité nous perd, son faux-bril-
lant nous trompe.

200 MERCURE

Ces modestes Vainqueurs, les plus
anciens Romains,
Pour estre Conquérans, en estoient ils
plus vains?
Leurs Ennemis défaits, les Nations
vaincues,
Ils alloient dans leurs Champs re-
prendre leurs Charriés;
Lors que Rome étoit le dangereux
orgueil,
Sa puissance augmentant, luy orna
son cercueil,
En joignant l'injustice aux malheurs
de la Guerre.
Elle fit sous son joug gémir toute
la Terre;
De tant de Légions l'Univers ou-
tragé,
Par leurs propres malheurs se vit
enfin vangé.
Loüant les vieux Romains que nou-
vante l'Histoire,

Je pense en mesme temps, Saint
Aignan, à ta gloire;
Par tes rares vertus, par tes exploits
fameux,
Je reconnois en toy, ce qu'on voyoit
en eux.

Certes, c'est à présent que ma Muse
doit craindre.

A-t-elle assez d'esprit, pour pouvoir
te dépeindre?

Peut-elle se flater de tracer ton Ta-
bleau?

Pour cet Ouvrage a-t-elle un assez
bon Pinceau?

Non, je reconnois bien qu'elle est trop
téméraire;

Elle s'est plus promis qu'elle ne pou-
voit faire,

Son projet, l'épouvante, & dans sa
noble ardeur,

Sans consulter sa force, elle avoit crû
son cœur;

*Ton grand mérite enfin la réduit
au silence;*

*Peut-on dire de toy, Grand Duc, tout
ce qu'on pense?*

Il arrive tous les jours des morts funestes, mais il en est peu qui soient aussi déplorable^s que celle de M^r l'Abbé de Saint Luc, Aumônier du Roy. Il estoit en Normandie à une Terre de Madame de Beuvron sa Parente, & estant monté à cheval par complaisance pour la Compagnie, le Cheval l'emporta d'abord avec violence, & après luy avoir fait donner

de la teste contre un Arbre,
il le renversa dans un Fossé.
On l'en retira dans un état
qui laissoit peu d'espérance
pour sa vie. Il fut confessé sur
l'heure, & mourut à la Porte
du Logis jusqu'où il fut ra-
mené. Vous sçavez Mada-
me, que la Maison d'Espinay-
Saint Luc dont il estoit, est
une des plus anciennes &
des plus illustres de Nor-
mandie, & qu'elle a produit
de fort grands Hommes.
Guillaume d'Espinay qui vi-
voit en 1209. fut le Bilayeul
d'un autre Guillaume Sieur de

Bosguerout & de Saint Luc, qui eut Robert d'Espinay d'Alix de Courcy; & de Marie d'Angerville qu'il épousa en secondes nûces , il eut Guy d'Espinay, tige des Seigneurs de Bosguerout. François d'Espinay, Seigneur de Saint Luc, Petit-Fils de ce Robert , fut Chevalier des Ordres du Roy , Gouverneur de Xaintonge & de Broüage , Lieutenant Général au Gouvernement de Bretagne , & Grand Maistre de l'Artillerie de France. Il épousa Jeanne de Cossé, Fille de Charles

GALANT. 205

de Cossé I. du nom, Comte de Brissac , Maréchal de France, & il en eut Thimolcon d'Espinay , Seigneur de S. Luc, Comte d'Estelan , Chevalier des Ordres du Roy , Gouverneur de Broüage , & en suite Lieutenant Général au Gouvernement de Guyenne, Maréchal & Vice-Amiral de France. Il mourut à Bordeaux en 1644. laissant d'Henriette de Bassompierre , Sœur du Maréchal de ce nom , un autre François d'Espinay , Marquis de Saint Luc , Comte d'Estelan , Chevalier des Ordres du

206 MERCURE

Roy , Lieutenant Général en Guyenne , & Gouverneur de Périgord , marié en 1643. avec Anne de Buade , Fille de Henry Comte de Palluau. Ce dernier est mort en 1670. & a laissé François III. Marquis de Saint Luc , Louis Comte d'Estelan , &c. M^r l'Abbé de Saint Luc , dont j'ay commencé à vous parler, estoit extrêmement attaché à l'étude. Il lisoit beaucoup, & l'on disoit de luy qu'il n'avoit jamais rien oublié de tout ce qu'il avoit lû. L'Abbaye de S. Georges près de

Roüen, demeurée vacante par mort, a esté donnée à M^r l'Abbé de Coislin, qui est receu en survivance de la Charge de Premier Aumônier du Roy, & qui dès sa plus tendre jeunesse a donné des espérances que sa conduite & sa doctrine confirment de jour en jour. Cét Abbé est Fils de M^r le Duc de Coislin, dont mille actions de valeur jointes à une bonté & à une civilité qu'on rencontre rarement, rendent le mérite si connu, & Neveu de M^r l'Esque d'Orleans, en qui on

trouve tout ce qu'on peut
desirer dans un grand Prélat,
soit pour la douceur & l'inté-
grité des mœurs, soit pour la
vigilante exactitude à remplir
tous les devoirs d'un Ministe-
re si saint.

L'Abbaye de Saint Mai-
xant, Ordre de Saint Benoist,
Diocèse de Poitiers, que pos-
sédait M^r le Chevalier de Hu-
mières, a esté donnée à M^r
l'Abbé de Pomponne, Frere de
M^r de Pomponne, à qui le Roy
avoit donné quelques jours
auparavant le Regiment
dont je vous parlay il y a un

mois. Le don de cette Abbaye luy causa d'autant plus de joye, que Sa Majesté l'en gratifia, si-tost que l'on eut appris la mort M le Chevalier de Humières, sans attendre qu'il y en eust plusieurs de vacantes, ainsi qu'Elle a de coûtume, pour en faire une promotion. Ce Monarque en a usé de la mesme sorte à l'égard de l'Abbaye de S. Georges, dont je viens de vous parler.

M^r Pinon, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Paris, mourut le troisiéme de ce
Octobre 1684. S.

210 MERCURE

mois. Il y a déjà quelque temps qu'il avoit résigné son Benéficé à M^r l'Abbé Perlan.

Les Religieuses de l'Abbaye aux Bois, Fauxbourg Saint Germain, ont perdu leur Abbessé ce mois icy. Elle estoit fort âgée, & Sœur de la premiere Femme de M^r le Duc d'Elbœuf, l'une & l'autre Filles de M^r le Comte de Lanoy, Gouverneur de Montreuil. La Mere de ce Comte avoit esté Dame d'Atour de la feuë Reyne Mere du Roy, avant Madame de la Flote. Il y a

plusieurs années que l'Abbaye aux Bois avoit pour Coadjutrice une Sœur de M^{le} le Duc de Chaunes, & de Madame l'Abbesse de S. Pierre de Lyon. Cette Coadjutrice est présentement Abbesse de M^{le} de Gagis, Gouverneuse de Nancy, est morte environ dans le même temps. Après qu'il en eut esté plusieurs années Capitaine dans un Vieux Corps, son mérite l'éleva à la Charge de Capitaine aux Gardes, après quoy il fut choisi pour estre Capitaine des Gardes de la Marine.

S. ij

212. MERCURE

& ensuite Sa Majesté luy confia la garde de l'importante Place de Nancy. Il estoit de belle taille & de bonne mine, & avoit conservé mesme dans son extrême vieillesse, une santé merveilleuse, malgré les fatigues de la guerre, & ausquelles il s'estoit tout-à-fait abandonné.

Enfin, Madame, je puis vous assurer de la parfaite guérison de Monsieur, & que ce Prince est dans une aussi bonne santé qu'on l'ait jamais veu. Dès le quatrième de ce mois, s'estant trouvé

en état de sortir de sa Chambre, il alla en rendre graces à Dieu dans la Chapelle de son Château de Saint Clou, où ce Prince fit ses dévotions par les mains de M^r l'Evesque du Mans, son Premier Aumônier. Il n'a néanmoins cessé de prendre du Quinquina préparé à la maniere du Medecin Anglois, que le 20. de ce mois, quoy qu'il fust arrivé à Paris dès le 14. Madame partit le 21. pour aller voir le Roy à Fontainebleau, d'où elle doit estre de retour auprès de Mon-

fleur le 4. du mois prochain. Rien n'est égal à l'amitié que Sa Majesté a témoignée à Son Altesse Royale, pendant tout le cours de sa maladie, & aux marques de tendresse que ce Monarque lui a données par écrit depuis qu'il est à Fontainebleau. Tout le monde fait quelle douleur Madame a fait voir pendant cette même maladie, & avec combien d'empressement elle a cherché tout ce qui pouvoit en diminuer la violence. M^r le Comte de Tonnere, Premier Gentilhomme

me de la Chambre de Monsieur, a mis en usage en cette occasion, toute la vivacité qu'on luy connoist pour faire servir ce Prince avec l'exakte ponctualité qu'on doit observer auprès des Malades, & il en a mérité beaucoup de loüages. J'aurois à vous nommer tous les Officiers de sa Maison, si j'entreprendois de vous marquer jusques à quel point chacun a esté sensible à son mal. Sa Personne seule causoit la douleur qu'ils en ont montrée, & il n'y entroit aucun motif d'intérêt. M^r

Fagon, Premier Medecin de la feuë Reyne, & présentement de Monseigneur le Duc de' Bourgogne, estant venu tous les jours deux fois de Versailles à Saint Cloud, pour voir ce Prince, & consulter avec ses Medecins, en a receu un fort beau Diamant. La nouvelle de cette maladie n'a pas plûtoſt eſté portée au delà des Monts, que Monsieur le Duc de Savoye, & Madame la Duchesse Royale, ont envoyécicy M^r le Marquis de Saint Maurice pour luy en marquer leur déplaiſir. II

Il y a long-temps qu'il n'y
 avoit eu tant de Malades de
 toutes sortes de qualitez
 qu'on en a veu cette année.
 M^r le Duc de Mortemart qui
 estoit sur les Galères, l'a esté
 dangereusement sur la fin de
 cet Eté. On fut obligé de
 l'amener à Villefranche, où
 l'on craignit quelque temps
 pour luy. Cette maladie n'a
 point dû surprendre. Elle est
 l'effet du changement qui se
 trouve dans les différens Cli-
 mats, dont il a respiré l'air en
 peu d'années. Joignez à cela
 l'activité avec laquelle il re-
 Octobre 1684. T

218 MERCURE

cherche toutes les fatigues
qui conduisent à la gloire.
On ne peut dans un âge si peu
avancé, montrer un plus no-
ble empressement pour en
acquiescer ; n'y s'estre exposé
aux perils évidens avec plus
d'impétuosité & de vigueur.

M. le Duc de Nemours a
été aussi très-dangereuse-
ment malade à Paris, & l'on
peut dire avec vérité que tout
le monde en a fait paroître
un fort grand chagrin. Aussi
trouve-t-on dans peu de Per-
sonnes de son rang, le pa-
ssant qu'il a pour tous les

Gens de mérite, jusqu'à con-
ger ceux même qui n'ont
pas l'honneur d'en être con-
nus.

Les Envoyez du Roy de
Siam sont arrivés icy depuis
quelques jours. J'auroy tant
de chose à vous en dire, mais avant que
de vous parler de leurs Per-
sonnes, je croy vous devoir
entretenir de l'état de leur
Pais, de leurs Coutumes, &
de leur Religion, afin qu'é-
tant informée de toutes ces
choses, vous preniez plus de
plaisir à sçavoir ce qu'ils au-

T ij

ront dit, & fait en France.
 J'en ay usé de la sorte dans le
 temps des Ambassadeurs
 d'Alger, & vous m'avez pa-
 rû en estre content. Je ne
 puis mieux commencer que
 par la Lettre que je vous en-
 voye. Elle est du mois de No-
 vembre de l'année dernière,
 & écrite par le mesme qui
 avoit traduit à Siam celles
 que le Roy de ce Pais-là
 adressoit à Sa Majesté, par ses
 Ambassadeurs qui ont fait
 naufrage, & dont je vous en-
 voyay il y a quelques mois
 une Copie. Si vous y trouvez

quelques circonstances répétées, elles sont à l'avantage de nostre auguste Monarque, & je sçay que dans l'intérêt que vous prenez à la gloire, aucune répétition ne vous sçauroit ennuyer sur cette matière.

SSSS:SSSS:SSSSSSSSSS

A Siam le 28. Novembre 1683.

*J*E me suis informé des Habille-
mens qu'on vous a dit que les
Soldats Japonnois portoient lors
qu'ils alloient à la Guerre, &
qui sont à l'épreuve de toutes for-

T üj

m'ont paru le devoir sçavoir le
 mieux, pour avoir demeuré long
 temps dans le Japon, n'ont pu
 m'en instruire. Ils m'ont seule-
 ment dit, qu'ils croyoient que ces
 Soldats se servoient dans leurs
 expéditions militaires des mêmes
 Vestemens que les Chinois, qui les
 font de plusieurs Etofes de foye
 cousües ensemble, & piquées
 fort près à près, & qui mettent
 quelquefois soixante de ces Etofes
 les unes sur les autres, avec du
 coton ou de l'ouïate entre-deux.
 Ils disent que ces Habillemens ré-
 sistent même aux coups de fusil.

quer; mais il n'y a que les Grands
 qui s'en servent; les Gens du
 commun usent de Cuirasses. Il
 est tres-difficile d'avoir des nou-
 velles sûres de ce qui se passe au
 Japon, parce qu'il n'y a que les
 Hollandois & les Chinois qui y
 trafiquent. Tous les Etrangers,
 & particulièrement ces premiers,
 y sont si peu en liberté, que j'en
 ay connu quelques-uns, qui n'
 avoient fait six ou sept voyages,
 & qui à peine pouvoient rendre
 raison de certaines choses, qui ne
 peuvent estre ignorées d'une Per-
 sonne qui a demeuré quelque
 temps dans un País. Vous sçavez

vez que la Compagnie de Hollande ne tire plus du Japon ces grands profits qu'elle y faisoit autrefois ; les vexations qu'y souffrent ses Officiers, ont beaucoup diminué ce Trafic. Il part chaque année de Batavia trois ou quatre grands Navires pour le Japon, chargés de toutes sortes de Marchandises ; & l'ordre le plus exprés qu'ont les Officiers de ces Bâtimens, est de se donner bien de garde de montrer aucun signe de Christianisme ; tant qu'ils demeureront en ce Pais-là. Le Gouverneur de Nangazacki, qui est le Port où les Navires

Etrangers arrivent , les force à
 luy vendre toutes les Marchan-
 dises qu'ils apportent , au prix
 qu'il soubaite : & s'ils ne ven-
 lent pas les donner , il faut qu'ils
 rembarquent aussitost , sans pou-
 voir davantage les exposer en
 vente. Ils voyent ensuite que le
 Gouverneur revend ces mesmes
 Marchandises de la main à la
 main , avec un tres-grand profit ,
 sans qu'ils osent en murmurer.
 Aussi dit-on que la Compagnie
 Hollandoise est résolue d'aban-
 donner ce Commerce , si elle ne
 peut avoir raison de ces avanies.
 La Loge des Hollandois est située

226 MERCURE

dans une petite Isle qui est dans la Riviere de Nangazaki, & qui n'a de communication avec la Ville, ou Terre-ferme, que par un Pont. Le Gouverneur a le soin de leur faire fournir toutes les choses dont ils ont besoin : & il leur est défendu sous peine de la vie, d'aller en Terre-ferme, ou à la Ville, sans sa permission, & sans avoir quelques Gardes. Cet ordre est respectif à l'égard des Japonnois, qui ne peuvent aller en la Loge des Hollandais sans la permission du Gouverneur. Tant que leurs Navires demeurent en ce Port ou Riviere, le

Gouvernail, la Poudre, & les principales Armes, sont à terre : & dès le moment qu'on leur a rendu ces choses, il faut qu'ils se mettent à la voile, quelque vent qu'il fasse. Quand mesme ils auroient la plus rude tempeste à essuyer, ils ne peuvent sans risque de la vie rentrer dans un Port du Japon. Il faut que la Compagnie change toutes les années le Chef & Second de son Comptoir ; & d'abord que les Japonnois remarquent que quelque Hollandois commence à sçavoir leur Langue ou leurs Coutumes, ils le renvoyent hors de leur Pais.

228 MERCOURE

On espéroit que la mort du vieil Empereur, qui estoit celuy qui avoit entièrement coupé les fortes racines que la Religion des Chrétiens avoit jettées dans le Japon, mettroit quelque fin aux précautions pleines d'impiété qu'apportent les Japonnois, pour empêcher qu'on ne leur annonce une autre fois l'Evangile; mais les Ministres de son Fils, qui a succédé à l'Empire, n'en apportent pas de moindres, et semblent ôter toute espérance de pouvoir voir de nos jours un si grand bien. Les Portugais publient, que leur Viceroy qui arriva l'an

passé à Goa , a dessein d'envoyer une Frégate au Japon , avec des Ambassadeurs , pour féliciter ce nouvel Empereur sur son heureux avènement à la Couronne, & en mesme temps ménager le rétablissement de la bonne correspondance qu'il y a eu autrefois entre ces deux Nations ; mais je ne croy pas qu'il envoie cette Frégate , & encore moins, qu'il puisse réussir dans ses projets, quand il le feroit. Les Portugais s'attendent de voir d'aussi grandes choses sous le Gouvernement de ce Kiceroy , que leurs Prédécesseurs en ont vû sous celui

230 MERCURE

des Albuquerque. Il est certain que c'est un Homme d'un fort grand mérite, & qui tâche d'établir toutes choses sur le bon pied. Le Prince Régent luy a donné un pouvoir, qu'aucun Viceroy n'a eu avant luy, qui est de faire châtier de peine capitale jusques aux Fidalgues, quand ils le mériteront, sans les renvoyer en Portugal, comme on faisoit autrefois.

M^r l'Evesque d'Helio polis partit le mois de Juillet dernier sur une Soume Chinoise, pour aller à la Chine. Il est à craindre que ce vray Prelat n'y soit pas

reçu, à cause des nouveaux ordres que l'Empereur a fait publier, par lesquels il défend l'entrée & le négoce dans son Empire à tous les Etrangers, à l'exception des Portugais de Macao, qui peuvent le faire seulement par terre.

Toutes les Provinces de la Chine obeïssent présentement au Tartare, & il n'y a aucun Chinois dans ce vaste Empire, qui n'ait les cheveux coupez. Il ne reste plus que l'Isle de Formose; mais on ne croit pas qu'elle puisse résister contre les grandes forces que l'Empereur Tartare peut met-

tre sur terre & sur mer. Il y a plusieurs Chinois qui demeurent en ce Royaume de Siam. Ils portent les cheveux longs ; & comme le Roy vouloit envoyer une Ambassade solennelle à la Chine, il nomma l'un d'eux pour un de ses Ambassadeurs. Ce Chinois fit tout ce qu'il pût pour s'en excuser, parce qu'il auroit esté obligé de couper ses cheveux ; mais voyant que le Roy vouloit absolument qu'il y allast, il aimamieux se couper la gorge, que de consentir à cet affront.

J'envoye une petite Relation de Cochinchine, dont le Royau-

me est fameux en ces quartiers, non seulement par la valeur de ses Peuples, mais aussi par le progrès qu'y a fait l'Evangile. Je l'ay dressée sur quelques Mémoires que m'a fourni un Missionnaire François qui en sçait parfaitement la Langue, pour y avoir demeuré long-temps. Il se nomme M^r Vachet, & est assez renommé dans les Relations que M^{rs} des Missions Etrangères donnent de temps en temps au Public. Je la croy assez juste, & j'espère que vous la lirez avec plaisir. J'avois commencé une autre Relation de mon Voyage

Octobre 1684.

V

234 MERCURE

de Surata à la Costa Goromandel, Adulasa, &c. Siam ; mais elle n'est pas en état d'estre envoyée, parce que j'ay encore quelque chose à y ajouter, afin de pouvoir donner en mesme temps une legere idée de l'état de ce dernier Royaume.

Nous auray appris que depuis les premiers honneurs que j'avois reçus du Roy de Siam à mon arrivée en sa Cour, j'en reçus de bien plus particuliers l'an passé, lors que ce Prince me donna audience en son Palais. Il estoit assis en son Trône, & il y avoit en mesme temps les Ambassadeurs

du Roy de Jambou, à qui il donnoit
aussi audience : mais il voulut par
là lieu où il me fit placer, faire
connoistre la différence qu'il met-
toit entre un Sujet du plus grand
Prince du monde, & les Am-
bassadeurs d'un Roy son Voisin.
Il me fit présent d'un Justau-
corps ou Veste d'un Brocard d'Eu-
rope tres-riche, & d'un Sabre
à la maniere des Indes, dont la
Garde & le Fourreau estoient
garnis d'or; & j'eus encore l'hon-
neur de luy faire la reverence
le mois d'Avril dernier, & j'en
reçus un second Présent. C'estoit
un autre Justaucorps tres-beau.

Vij

236 MERCURE

Il seroit mal-aisé de raconter les hautes idées que ce Roy a de la puissance, de la valeur, & de la magnificence de nostre invincible Monarque. Il ne se peut sur tout laisser d'admirer ces rares qualitez qui le rendent aussi recommandable en Paix qu'en Guerre. Vous voyez bien que la Vie de Sa Majesté me fournit assez de matiere pour pouvoir entretenir ce Prince dans ces sentimens d'admiration. C'est ce que je fais par quantité d'actions particulieres de cette illustre Vie que je fais traduire en sa Langue, & qu'un Mandarin de mes Amis,

Et fort en faveur auprès de luy,
 a soin de luy présenter. Le Roy
 de Siam espere que Sa Majesté
 luy enverra des Ambassadeurs,
 lors que les siens reviendront. Il
 fait bâtir une Maison, qu'on
 peut nommer magnifique pour le
 Pais, pour les recevoir & dé-
 frayer. Dans ce dessein, on pré-
 pare toutes les Ustancilles pour
 la meubler à la maniere d'Eu-
 rope. Les faveurs que ce Prince
 fait de jour en jour à M^{rs} les
 Evêques François, Vicaires du
 S. Siege en ces Pais, sont tres-
 particulieres. Il leur fait bâtir
 une grande Eglise proche le beau

238 MERCURE

Seminaire qu'il leur fit construire il y a quelques années ; & depuis peu de jours il leur a fait demander le modèle d'une autre Eglise qu'il veut leur faire bâtir à Lavau. C'est une Ville où il fait son séjour pendant sept ou huit mois de l'année, & qui est éloignée de Siam de quinze à seize lieues.

Le Royaume de Siam a plus de trois cens lieues de longueur, du Septentrion au Midy ; & est plus étroit de l'Orient à l'Occident. Il a le Pégu pour bornes au Septen-

trion ; la Mer du Gange au Midy ; le petit Etat de Malaca au Couchant ; & du costé d'Orient la Mer d'une part , & de l'autre , les Montagnes qui le séparent de Camboye & de Laros. Ce Royaume qui s'étend jusque sous le dix-huitième degré de latitude Septentrionale , se trouve comme entre deux Mers , qui luy ouvrent passage à tous les Pais voisins , & cela rend sa situation fort avantageuse , à cause de la grande étendue de ses Costes.

au

240 MERCURE

qui ont cinq à six cens
lieues de tour. Il est par-
tagé en onze Provinces, aus-
quelles le Roy donne des
Gouverneurs, qu'il destitue
comme il luy plaist. Siam
est la principale, & donne
son nom à tout le Royaume,
aussi-bien qu'à la Ville
Capitale, qui est située sur
la belle & grande Riviere
de Menan. Elle vient du
fameux Lac de Chiamay,
& porte les Vaisseaux tous
chargez jusqu'aux Portes de
Siam, quoy que cette Ville
soit éloignée de la Mer de
plus

plus de soixante lieues. Elle a de bonnes Murailles, & trente mille Maisons ou environ, avec un Château bien fortifié. Elle est d'ailleurs assez forte d'elle-mesme, étant bâtie sur les eaux comme Venise. Il en est peu dans tout l'Orient où l'on voye plus de Nations différentes assemblées. On y parle jusqu'à vingt sortes de Langues. Tout le Pais est fertile; & ce qui contribue fort à cette fertilité, ce sont les inondations des Rivières, causées par des pluies qui durent

Octobre 1684.

X

242 MERCURE

trois ou quatre mois, & qui tiennent les Campagnes toutes noyées. Plus l'inondation est grande, plus la recolte est heureuse. Le Ris, qui est le Froment des Siamois, n'est jamais assez arrosé. Il croist au milieu de l'eau, & les Campagnes qui en sont semées, ressemblent plutôt à des Marais, qu'à des Terres cultivées avec la Charüe. Le Ris a cette force, que quoy qu'il y ait six ou sept pieds d'eau sur luy, il pousse toujours sa tige au dessus, & le tuyau qui la porte s'élève &

croist à proportion de la hauteur de l'eau qui couvre son Champ. Malgré la fertilité dont je vous parle , il y a beaucoup de terres négligées faute d'Habitans , & même par la paresse des Siamois, qui n'aiment pas le travail. Ces Plaines incultes , & les épaisses Forests que l'on voit sur les Montagnes , servent de retraite aux Eléphans , aux Tygres , aux Bœufs & Vaches sauvages , aux Rinocéros , & autres Bestes. Le Pais est fort abondant en Fruits, dont les meilleurs sont

244 MERCORE

le *Durion*, qui a la figure d'un Melon ordinaire, & la peau fort dure & raboteuse, & dans lequel, quand on l'a ouvert (ce qu'il faut faire avec force) on trouve des morceaux d'une chair tres-blanche & délicate, enfermée dans de petites cellules, & dont le goust passe tout ce que nous avons de meilleur en Europe; les *Jacques*, qui estant gros comme nos Citroüilles, renferment dans leur écorce une chair jaunâtre & ferme, d'un goust aigre-doux fort agréable; les *Mangouftans*, qui dans

GALANT. 245

une écorce toute unie, d'un rouge enfoncé par le dehors, mais plus clair par le dedans, renferment une liqueur & une chair semblable à celle de l'Orange, dont elles ont la grosseur, mais qui plaît beaucoup davantage au goût; la *Manque*, qui est de la grosseur d'une Poire de Bon Chrétien, & dont la couleur est jaune par le dehors, & rouge par le dedans, & enfin l'*Areca*. Ce dernier Fruit est de la figure d'une grosse Prune. Son écorce renferme plusieurs filets, où se trouve une

X iij

246 MERCURE

Noix assez dure ; qui ressemble à celle d'une Muscade. Le goût en est aigre, mais elle fortifie l'estomac. Les Siamois, & les autres Peuples du même Climat, usent presque à toute heure de cet Arbre, qu'ils estiment souverain pour la santé, à cause qu'il aide la digestion, & corrige l'humidité de leurs alimens ordinaires ; qui sont le Ris, le Poisson, les Fruits, & l'eau toute pure pour leur boisson. Les Riches comme les Pauvres sont occupez tout le jour à mâcher ce Fruit ; & quand

ils se rencontrent, le premier acte de civilité est de se présenter l'un à l'autre l'Arcca, & de le mâcher aussi-tost. Les Siamois sont olivâtres, & non pas noirs, quoy qu'ils soient sous la Zone torride. Ils ont le nez court, & sont la plupart assez bien faits. Leur naturel est fort doux, & affable aux Etrangers. Leur grande maxime est le repos; ils n'employent au travail que leurs Esclaves, & une pauvreté tranquille leur plaist beaucoup plus qu'une abondance de biens.

248 MERCURE

accompagnée d'inquiétude.
Aussi leurs Habits, leurs
Meubles, leurs Maisons, &
leur nourriture, marquent
cette pauvreté. Ils vont tou-
jours pieds & testes nus.
Les Grands, & les plus aisez,
vont par terre sur des Ele-
phans, & par eau dans des
Barques qui sont fort com-
modes. Leurs Habits ne
consistent qu'en une Etoffe
deliée, toute blanche, ou
marquée de Fleurs vives de
différentes couleurs. Ils s'en
envelopent tout le corps,
& lors qu'ils vont par la Ville,

ils se couvrent les épaules d'une Casaque de toile légère, & transparente, qui descend jusqu'au genou. Les Manches en sont courtes, mais larges. Les Femmes sont presque vêtues comme les Hommes. Ils se rasent les cheveux, s'arrachent la barbe, & se lavent fort souvent avec des eaux parfumées. Ils sont parés d'Étoiles de soye en broderie d'or, dans les Assemblées de cérémonie. Les Maisons du commun, faites seulement de bois & de feuilles, avec des murailles

250 MERCURE

les de Canes jointes ensemble, sont posées sur des Piliers élevez, qui les garantissent des inondations ordinaires du Pais. Les Personnes riches ont des Baſtimens de brique, & couverts de tuiles. Tous leurs Meubles ne consistent qu'en quelques Tapis & des Coussins. Sieges, Tables, Lits, Tapisseries, Cabinets, Peintures, tout cela n'est point de leur usage. Quoy que le Ris & les Fruits soient leur nourriture, ils ne manquent ny de Poules, ny de Bœufs, ny de

Gibier ; mais estant persuadez que c'est faire mal que d'oster la vie aux Animaux, ils n'en mangent point pour l'ordinaire. Si d'autres les tuent, ils sont relevez de leurs scrupules, & croient en pouvoir manger sans crime. Ils ne sont pas si superstitieux pour le Poisson, parce qu'estant tiré des Filets, il meurt comme de luy mesme. Les Siamois n'ont aucuns exercices pour la Dance, pour les Armes, ny pour monter à Cheval. Ils ne sçavent ce que c'est que Philosophie, qu.

252 MERCURE

Mathématiques. Leur Théologie consiste en quelques Fables, & toute leur science est à bien écrire, & à sçavoir les Loix du Gouvernement, & de la Justice. L'expérience de divers Remèdes pour les maladies communes, fait toute leur Médecine, & quand ces Remèdes manquent d'opérer, ils ont recours à la Magie, se servant de Pactes, de Billets, & de Figures. Ils écrivent comme nous de la gauche à la droite, mais seulement avec du crayon. Leur Papier estant

trop foible, on le colle à une
 ou deux autres feuilles pour
 le soutenir. Un grand Livre
 n'est souvent qu'une seule
 feuille de Papier de plusieurs
 aunes de long, qu'on plie &
 replie à la manière de nos
 Paravents. Tout l'Etat est
 Monarchique, & le Gouver-
 nement assez bien réglé. Le
 Roy est fort absolu. Dans
 les occasions les plus impor-
 tantes, il fait part de ses des-
 seins à quelques-uns des plus
 grands Seigneurs, qu'on ap-
 pelle Mandarins. Ceux cy
 assembtent d'autres Officiers

254 MERCURE

leurs inférieurs, auxquels ils communiquent ce qu'il leur a proposé, & tous ensemble concertent leur réponse ou remontrance. Il y a tel égard qu'il veut, & distribuant les Charges selon le mérite, & non selon la naissance, il les oste sur la moindre faute que ceux qui en sont pourvus commettent. Il ne se montre presque jamais au Peuple. Les grands Seigneurs mesme le voyent rarement. Ils luy parlent à genoux les mains jointes élevées sur leurs testes, & tous courbez

contre terre, sans oser l'envisager. Ils le qualifient Roy des Roys, Seigneur des Seigneurs, le Maître des Eaux, le Tout-puissant de la Terre, le Dominateur de la Mer, l'Arbitre du bonheur & de l'infortune de ses Sujets. Son Train est fort magnifique, & sa Garde composée de trois cens Hommes. Outre la Reyne, il a un grand nombre de Concubines qu'on choisit entre les plus belles Filles du Païs. Il se laisse voir ordinairement deux fois l'année, l'une sur terre, & l'autre

256 MERCURE.

sur l'eau. Quand il va se promener sur la Riviere, la Galere qui le porte est éclatante de l'or le plus fin. On y élève un Trône superbe, où ce Prince paroist revestu d'Habits précieux, ayant une Couronne toute d'or, garnie de fins Diamans. A cette Couronne pendent deux Aîles d'or, qui luy batent les épaules. Tous les Seigneurs & les Officiers le suivent, chacun dans une Galero, parée à proportion de ses Biens & de sa Charge. Ces Galeres, dorées par dedans & par de-

hiers, sont le plus souvent au nombre de quatre cens, & portent chacune trente ou quarante Rameurs; dont quelques-uns ont les bras & les épaules dotées. Les Rivages sont bordezz des Peuples qui accourent en foule, & qui font retentir l'air de cris d'allégresse. Lors qu'il se montre par terre, deux cens Elephans paroissent d'abord. Ils portent chacun trois Hommes armez, & sont suivis de Joieurs d'Instrumens, de Trompetes, & de mille Soldats à pied. Les

Octobre 1684.

Y

258 MERCURE

grands Seigneurs du Pais
viennent apres, & il y en a
quelques uns qui ont soixante
rod Hommes de leur suite. En
suite on voit deux cens sol-
dats du Japon, qui préce-
dent ceux dont la Garde est
composée, puis les Chevaux
de main, & les Elephans, &
apres les Officiers de la Cour,
portant tous des Fruits, ou
quelqu'autre chose que l'on
présente aux Rois. Derriere
eux marchent encore quel-
ques grands Seigneurs avec
des Couronnes sur leurs têtes.
L'un d'eux porte le

... 201 201 201

rendard du Roy, & l'autre
une Epée qui représente la
Justice. Ce Prince paroist
apres eux, porté sur un Ele-
phant dans une Tour toute
éclatante de Pierrieres. Cet
Elephant est environné de
Gens qui luy portent des Pa-
rasols; & suivy du Prince qui
doit succéder. Les Femmes
du Roy suivent aussi sur des
Elephants, mais dans de petits
Cabinets fermez, qui ne les
laissent point voir. Six cens
Soldats ferment ce Cortége,
qui est ordinairement de
quinze ou seize mille Hom-

mes. Le fruit qu'on rem-
porte de ces Cerémonies, est
de maintenir le Peuple dans
la vénération de la Majesté
Royale. Quand le Roy est
mort, le plus âgé de ses Fre-
res luy succede, & les autres
apres luy. S'il n'a point de
Freres, c'est l'aîné des Fils, &
jamais les Filles. L'accès est
facile aux Etrangers dans
tout ce Royaume, soit pour
s'y établir, soit pour y faire
trafic. On ne les gêne en
aucune chose, pourveu qu'ils
ne fassent rien contre l'Estat.
Pour prévenir les desordres.

qu'ils pourroient causer, on donne à chaque Nation un peu considérable, un Chef qui en est, & qui doit répondre de tous ceux de son País, avec un Seigneur de la Cour, ou un Officier du Roy, qui est comme le Protecteur particulier de la Nation. C'est à ce Seigneur, ou Officier, que doit s'adresser ce Chef, soit pour les Requestes qu'il veut présenter au Prince, soit pour les Affaires du Commerce. D'ailleurs, les Canaux que forme la Riviere, partageant la Ville en plusieurs Isles,

262 MERCURE

on a soin de placer chaque Nation en quelque Ile ou Quartier séparé, ce qui empêche les différens qu'excite souvent le mélange des Nations qui ont des antipathies naturelles. On oblige encore tous les Etrangers qui s'établissent à Siam, de renouveler tous les ans le Serment de fidélité qu'ils jurent au Roy. Le jour de cette cérémonie est solennel. Tous les Officiers de la Couronne y assistent. Le Roy monté sur un Trône reçoit ce Serment, que chacun luy preste selon son

rang; après quoy on leur donne à boire d'une Eau qu'ils nomment Eau de jurement. Ils l'estiment Sainte. Les Sacrificateurs des Idoles qui la préparent avec des ceremonies remplies de superstition, tiennent la pointe d'une Epée dans cette Eau, & lancent plusieurs imprécations contre les Parjures, dans la croyance que, s'ils ne promettent pas fidélité avec un cœur sincere, ils en seront suffoquez dès le mesme instant.

Il n'y a point de Pais où l'exercice de toutes sortes de

264 MERCURE

Religiós soit plus permis qu'à Siam. Cette liberté attire un grand nombre d'Etrangers, dont le sejour est avantageux aux Siamois pour le commerce. D'ailleurs ils tiennent que toute Religion est bonne, & ainsi ils ne se montrent contraires à aucune, pourvû qu'elle puisse subsister avec les Loix du Gouvernement. Ils disent que le Ciel est comme un grand Palais, où plusieurs chemins vont aboutir, & qu'il feroit difficile de déterminer quel est le meilleur. Comme ils croient la pluralité des Dieux,

Dieux, ils ajoûtent qu'estant tous de grands Seigneurs, ils exigent divers cultes, & veulent estre honorez en plusieurs manieres. Cette indifférence est cause qu'il est malaisé de les convertir. En avoûant que la Religion des Chrétiens est bonne, ils prétendent que c'est estre téméraire, que de rejeter les autres, & que puis qu'elles ont toutes pour but d'honorer les Dieux, il y a sujet de croire qu'ils s'en contentent. Ils ont des Idoles en grand nombre, & leur figure ne

Octobre 1684.

Z

266 MERCURE

surprend pas moins que leur grandeur. Il y en a sur un mesme Autel jusqu'à cinquante ou soixante, de plus de quarante pieds de haut. Elles sont faites de Brique & de Pierre, & dorées par le dehors. Dans les Maisons des Sacrificateurs sont des Galeries, où l'on en voit trois & quatre cens de différentes figures, toutes dorées, & d'un grand éclat. Les Temples qu'ils bâtissent à ces Idoles, sont très-somptueux, solides & à peu près comme nos Eglises. Les Portes en sont do-

rées, le dedans est peint, & la lumière y entre par des Fenestres étroites & longues, prises dans l'épaisseur du mur. Les Idoles sont sur l'Autel, qui est dans le lieu le plus éloigné de la Porte, & auquel on monte par plusieurs degrez en Amphitheatre. Prés de ces Temples sont les Convens des Sacrificateurs, qui ont leurs Dortoirs & leurs Cellules, & qui vivent en commun. Ils ont aussi leurs Cloistres, au milieu desquels est une Pyramide extrêmement haute, & toute brillante

268 MERCURE

d'or. La coutume est de renfermer sous ces Pyramides les cendres des grands Seigneurs. Les Portugais ont donné le nom de Talapoins à ces Sacrificateurs ou Religieux, qui sont bien au nombre de trente mille dans tout le Pais. Leurs habits qui sont d'une toile jaune toute simple, ne différent en rien de ceux du Peuple pour la figure, sinon qu'au lieu de Casaque ils portent comme un Baudrier de toile rouge, qui va de l'épaule gauche couvrant l'estomac jusqu'au cô-

rédroit. Ils marchent pieds nus & teste nuë , & quoy qu'ils reçoivent quantité d'aumônes , & que les présens qu'on fait aux Idoles, d'Écorces, de Ris & de Fruits, leur appartiennent , ils ne font qu'un repas par jour , & il ne leur est permis de manger le soir qu'un peu de Fruit. Ils preschent le Peuple , l'instruisent , & font des offrandes & des sacrifices à leurs Dieux. Ces Sacrifices sont accompagnés de Torches, de Fleurs , & de feux d'Artifice. Entre ces Talapoins , il

Z iij.

270 MERCURE

y en a qui font seulement pour vivre en particulier. Quelques-uns ont des fonctions qui regardent le Public ; & d'autres qu'on nomme Sancrats , ont soin des Temples , & de faire observer les cérémonies. Ces derniers qui sont les plus révérez de tous , sont sous la Jurisdiction d'un Sancrat , qui est toujours un grand Personnage. C'est luy qui préside au Pagode du Roy , qui est à deux lieues de Siam. Non seulement il est respecté du Prince, mais il a l'honneur

de s'asseoir auprès de luy
quand il luy parle, & se con-
tente de luy faire une médio-
cre inclination de teste. Ces
Prestres sont obligez de gar-
der la continence; mais com-
me il leur est permis de quit-
ter la vie Religieuse quand ils
veulent, ils n'ont qu'à se dé-
faire de leurs vestemens de
couleur jaune pour se marier.
Il y a aussi proche des princi-
paux Téples, des Maisons de
Religieuses, où sont de vieil-
les Filles rasées, & vestuës de
blanc. Elles passent les jours
à prier, & quand la retraite

Z iiij

272 MERCURE

les ennuye, elles quittent l'habit blanc. Les Siamois croyent que l'ame survit le corps. Cela les oblige à songer de leur vivant aux besoins de l'autre vie. Ils amassent pour cela tout ce qu'ils peuvent épargner d'argent, le cachent en quelque lieu retiré, & comme c'est parmi eux un grand sacrilège que de dérober l'argent des Morts, il se perd par là des sommes immenses qu'on n'ose chercher. Cette folle opinion n'est pas seulement parmi le Peuple, les grands Seigneurs & les Prin-

ces se pourvoyent aussi pour l'avenir , mais sans cacher leurs Trésors. Ils font élever des Pyramides , au pied desquelles ils enfoüissent l'argent qu'ils se réservent , & les Talapoins veillent à la garde de ces Pyramides. Les Siamois sont fort magnifiques dans leurs Funérailles, & emploient quelquefois une année entière à en faire les préparatifs. Les Sépulchres sont environnez de plusieurs Tours quarrées , faites de bois de Cyprez , & revestues de Cartes de gros Papier de

274 MERCURE

différentes couleurs. Ils mettent quantité de feux d'artifice au dessus des Tours, & tout étant prest, une partie des Talapoins se rend au lieu des Funérailles, tandis que l'autre va querir le Corps. On l'enferme dans une Biere ou Quaiffe dorée, sur laquelle s'éleve une Pyramide, ornée de divers Ouvrages de menuiserie aussi dorée. Quand le Corps est arrivé, on le tire de la Quaiffe. On le met sur le bucher, autour duquel les Talapoins font plusieurs tours, & pendant que les flâ-

GALANT. 275

mes le consomment on fait
jouer des feux d'artifice au
son de quâtité d'Instrumens.
Le corps estant brûlé, on en
ramasse les cendres, & on
les met reposer sous la Py-
ramide.

Les mariages entre les
Personnes riches se font avec
beaucoup de magnificence,
mais sans qu'il y entre aucu-
ne cérémonie de Religion.
Les Mariez mettent en com-
mun une somme de deniers,
& ont touûjours la liberté de
se séparer en partageant leurs
Enfans. Il est permis au Ma-

276 MERCURE

ry de prendre autant de Concubines qu'il veut , & elles doivent obéissance à la première Femme , dont les enfans sont seuls héritiers du bien du Pere, ceux des Concubines n'ayant presque rien. Les biens des Gens de condition sont séparés en trois parties après leur mort. Les Talapoins en ont une, le Roy l'autre , & la troisième est pour les Enfans. La Coutume est différente parmy le Peuple. Les Hommes achètent leurs Femmes par quelque présent qu'ils font aux

Peres. Ils ont mesme liberté de les quitter, mais les divorces ne se font pas sans de grandes causes. Les Enfans partagent entr'eux également le bien de leur Pere, laissant pourtant ordinairement quelque chose de plus à l'Aîné. On les met dans leur bas âge auprès des Prestres & Docteurs, pour apprendre à lire & à écrire, & quand leurs études sont achevées, il en demeure toujours un grand nombre dans la Communauté de ces Talapoins.

Il y a beaucoup d'argent à

278 MERCURE

Siam. Celuy de la principale Monnoye dont on s'y sert, & qu'on appelle Ticals, est fort fin, & d'une figure presque ronde, marquée au coin du Prince. Les Ticals valent trente-sept sols de nostre Monnoye. Un Mayon vaut la moitié d'un Tical. Un Foïan, la moitié d'un Mayon; & un Sampaya la moitié d'un Foïan. Ils font ordinairement leurs comptes par Cattis d'argent. Chaque Cattis vaut vingt Tayls, ou cent quarante quatre livres, le Tayl valant quelque chose

de plus que sept francs.

Vous avez trouvé au commencement de cette Lettre un excellent Air Bachique. En voicy un d'une autre nature.

AIR NOUVEAU.

Pour avoir dit que je vous aime,
Méritois-je un si cruel sort?

Deviez-vous prononcer ma mort?

De vostre Arrest la rigueur est extrême.

Ah, du moins un moment daignez
me secourir.

Je ne demande pas la vie;

Seulemēt une fois que je puisse, Sylvie,

Vous voir, vous parler, & mourir.

280 MERCURE

Ily a des Personnes dont le mérite est si connu , & dont les services sont si récents, que pour en faire l'éloge , il n'est besoin que de les nommer. M^r le Comte d'Avaux est de ce nombre. Il a été Ambassadeur pour le Roy à Venise, puis Plénipotentiaire à Nimègue, & il est aujourd'huy Ambassadeur Extraordinaire près des Etats Généraux des Provinces Unies. Il porte un Nom que de tres-habiles Négociateurs ont déjà rendu illustre , & il le soutient très-dignement. Le Roy en con-

Considération de ses services, luy
 a accordé la survivance de la
 Charge de Prevost & Grand-
 Maître des Cerémonies de
 ses Ordres, que possede M^r
 le Président de Mesme son
 Frere, & luy a mesme per-
 mis de porter présentement
 le Cordon Bleu; ce qui est
 une grâce particuliere, &
 qui ne s'accorde point, n'é-
 tant pas même permis à ceux
 qui ont eu des Charges dans
 l'Ordre, de se réserver le
 Cordon, & de le porter apres
 les avoir vendües; ce qui se
 pratiquoit autrefois.

Octobre 1684.

Aaa

282 MERCURE

Cette Saison a esté fatale aux Gens de Lettres. M^r de Cordemoy, ancien Avocat au Parlement, est mort icy le 15. de ce mois, âgé de 58. ans. Apres avoir paru longtemps avec avantage dans le Barreau, il fut attiré auprès de Monseigneur le Dauphin par M^r l'Evesque de Meaux son Précepteur, qui avoit remarqué en luy mille qualitez utiles à l'éducation de ce jeune Prince, dont il fut fait Lecteur en 1670. En suite M^{rs} de l'Académie Française le choisirent pour estre

l'un des Quarante de cette illustre Compagnie, dans laquelle il fut reçu en 1675. avec M^r Role, Secrétaire du Cabinet, & aujourd'huy Président en la Chambre des Comptes. Il a mérité l'approbation & l'amitié des plus honnestes Gens, & par les Ouvrages qu'il a donnez au Public, & par la capacité qu'il a fait voir en plusieurs occasions considérables. Il sçavoit toutes les Philosophies nouvelles, & en avoit fait imprimer quelques Traitez. Il avoit beaucoup de

A a ij

probité, le goust délicat; & quelque matiere qu'on luy propofast, il parloit fin de champ avec une netteté & une facilité merveilleufe. Il avoit entrepris un grand Travail, dont on profitera apres fa mort, mais cet Ouvrage, qui demandoit un Homme auffi éclairé que luy, en conservant fa mémoire éternellement, fera toujours fouvenir de la perte qu'on a faite. C'est l'Histoire des deux premieres Races de nos Roys, en deux Volumes *in folio*, qu'il espéroit

présenter à Sa Majesté le premier jour de l'année prochaine. Elle est faite avec grand soin, & digne de son Auteur. C'est tout ce qu'on en peut dire de plus fort. Le premier Volume est prest, le second est sous la Presse.

M^r Varese, commis à la garde de la Bibliothèque du Roy, a esté du nombre des Personnes distinguées qui sont mortes ce mois-cy. C'estoit un Homme extrêmement appliqué; il est mort d'une inanition causée par le travail excessif. Il avoit

une grande honnesteté pour tous ceux qui venoient voir la Bibliotheque, & sur tout pour les Etrangers, qui se loüioient fort de ses manieres. Il y a beaucoup de Prétendants à cette Place, qui ne peut estre remplie que par un Homme d'une érudition consommée, & qui ait une parfaite connoissance des Livres.

Le Parlement de Toulouse a fait aussi une grande perte en la personne de M^r Ciron, qui en estoit Second Président. Il avoit succédé

à M^r son Pere dans cette Charge, & avoit herité de sa vertu comme de sa dignité. Ils ont vescu l'un & l'autre avec une probité qu'aucune action n'a démentie. Le Pere ayant esté Avocat General dans le mesme Parlement, avoit remply cette Charge avec grand honneur en des temps fort difficiles. Le Fils avoit une forte pénétration d'esprit, & une solidité de jugement admirable. Jamais Juge ne fut plus incorruptible. L'une de ses Filles a épousé M^r le Marquis de

S. Sulpice, qui est de la Maison d'Usés, & Cousin germain du Duc de ce nom. Ce Président avoit deux Freres, dont l'un vit encore dans des pratiques de vertu qui servent d'exemple à tout le monde; & l'autre qui est mort depuis quelques années en odeur de sainteté, fut le principal Amy de feu M^r l'Evesque d'Aler, & le premier Directeur de feu M^r le Prince de Conty. Comme je sçay que vous estes des Amies de M^r Boyer de l'Académie Françoisè, je vous avertis

avertis que vous luy devez écrire sur cette mort, parce qu'il estoit Parent fort proche de ce Président.

La maladie de Monsieur ayant fait reculer de quelques jours le Voyage de la Cour pour Chambord, il n'a pas esté si long qu'il devoit estre. La joye de voir le Roy a esté si grande sur toute cette route, que longtemps avant le depart de Sa Majesté, les Païsans travaillèrent à élargir, & à applanir les Chemins, & firent mettre en beaucoup d'endroits sur

Octobre 1684.

Bb

les terres relevées, *Chemin Royal*. Le Roy s'est souvent diverty à tirer dans le Parc de Chambord. On y a couru le Cerf, & forcé les Sangliers à la course sans Chiens. Les autres divertissemens ont esté les Apartemens, le Bal, le Jeu, & la Comédie Française. Ils ont recommencé à Fontainebleau, mais les plaisirs de la Comédie y ont esté plus fréquens, parce que les Comédiens Italiens ont eu ordre de s'y rendre. On y a beaucoup forcé de Sangliers, qui n'ont pas épargné les Chevaux.

Vous ferez bien-aïse de voir l'Extrait d'une Lettre qui m'a esté envoyée de Soffons par un Homme digne de foy. On y trouveroit de quoy fournir à une Histoire aussi étendue qu'est celle de Henriette Sylvie de Molière, ou de il Héroïne Mousquetaire. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que ce seroit avec plus de vérité, quoy que ce fust avec moins de vraisemblance. Voicy ce que porte cet Extrait.

Bb.ij

IL y a icy une Demoiselle Hol-
 landoise, Fille du Sieur Van-
 dester, Colonel d'un Régiment
 de Cavalerie de M^r le Prince
 d'Orange, native d'Amsterdam,
 âgée de 25. ans, qui dès son en-
 fance a eu les inclinations guer-
 rieres, les ayant succées avec le
 lait de sa Nourrice, qui a pres-
 que toujours porté les armes, &
 qui dès l'âge de quatorze ans a
 passé dans les Troupes de Sa Ma-
 jesté, & a servy un an & de-
 my dans la Compagnie de Tilla-
 der, Colonel des Dragons rou-
 ges, une année dans la Compa-

gnie des Dragons verds de Roncherolles, trois ans dans la Compagnie de Bertillac, en qualité de Volontaire, sous le nom du Chevalier, & qui depuis a esté Cornette dans la mesme Compagnie pendant l'espace de vingt-deux mois; qui estant en Garnison à Douay, s'est batüe avec un Lieutenant du Régiment des Granges, pour une Amourette, & l'ayant tué en duel, a esté condamnée à perdre la teste, en qualité de Chevalier, par le S^r Desbonnets Gouverneur, laquelle pour lors s'estant fait connoistre Fille, a obtenu sa Grace du Roy,

Bb. iij.

294 MERCURE

Sa Majesté ayant esté informée de la nouveauté du fait. Elle s'est trouvée à la Bataille de Mont-Cassel, gagnée par Monsieur, où elle eut la cuisse percée d'un coup de Mousquet. Elle vint ensuite en Cour, & fut présentée à Sa Majesté à Versailles il y a environ quatre ans, où elle eut le bonheur d'estre reconnue de Monsieur, & d'estre honorée de la protection du Roy & de celle de la Reyne. Elle vint sur la fin du mois de May dernier en cette Ville, pour se faire instruire dans la Religion Catholique, par le Grand-Chantre de la Cathé-

drale, Homme d'une probité connue, à qui elle avoit autrefois porté une Lettre en passant dans la mesme Ville, & dans le dessein de quitter les erreurs d'Anabatiste, & de se donner à Dieu. Cependant il luy est icy arrivé quelques affaires fâcheuses, qui mettent sa vie en danger, & qui font qu'elle a besoin de protection. Je ne doute point que vous n'entendiez parler de cette Affaire-là à la Cour; c'est pourquoy je ne vous en dis pas davantage.

Il est à croire qu'on ne

B b iij

296. MERCURE

perdra pas une Personne dont la vie est si singuliere, à moins qu'il n'y ait des raisons tres fortes, qui empêchent de luy pardonner; & que si les avis sont partagez, comme on assure, on penchera pour elle plutôt du costé de la clémence, que de la rigueur.

Vous me marquez, Madame, que vous entendez de tous costez retentir les loüanges du Roy, non seulement pour avoir remis aux Pais Bas Espagnols plusieurs

millions qui luy estoient dûs des Contributions établies par les Loix de la Guerre, mais encore à cause des facilitez qu'il a eu la bonté d'apporter pour le payement, afin de faire jouir la Flandre du repos qu'il a bien voulu luy donner. Cela vous fait souhaiter sçavoir de quelle maniere les choses se sont passées. C'est un éclaircissement que j'aurois eu peine à vous donner, tout cela estant d'une discussion difficile à expliquer, si le Mémoire que je vous envoie ne m'eût

298 MERCURE

pas tombé entre les mains.
Le voicy dans les mesmes
termes qu'on me l'a donné.

SA Majesté ayant bien voulu
recevoir la Ratification du
Roy Catholique & qui luy a esté
portée par M^r le Nonce & en
passer pardessus les justes raisons
qu'Elle avoit eües de la refuser
a fait déclarer au Baron d'Alcalá
qu'Elle enverroient incessamment
ses ordres à ceux qui comman-
dent ses Troupes qui sont restées
dans le Pais-Bas de la Domina-
tion Espagnole, d'en décamper
aussi tost que les Communautés

dadit Pais auroient , conformément à ce qui est porté par le Traité de Trêve , satisfait en argent ou en cautions , à ce dont elles se trouvoient redevables de la Contribution. Mais ledit Baron d'Elval ayant fait représenter à Sa Majesté , que lesdites Communautéz Sujettes du Roy son Maistre , ne pourroient dans le desordre où estoient leurs affaires , pendant le séjour des Troupes du Roy dans le Pais Bas Espagnol , trouver l'argent nécessaire pour s'acquiter de ce qu'elles doivent , ou des cautions resseantes dans les Terres de son obéissance ,

300 MERCURE

qui voulussent s'obliger pour elles,
Sa Majesté a trouvé bon, pour
donner une dernière marque du
desir qu'Elle a de voir prompte-
ment les Peuples dudit Pais-Bas
Espagnol jouir du repos qu'Elle
leur a bien voulu donner, d'en-
voyer les ordres cy-apres men-
tionnez à ceux qui commandent
ses Troupes dans les Pais-Bas
Catholiques, & aux Intendans
qui sont auprès d'eux.

Premièrement, Elle leur or-
donne de séparer les Troupes qu'ils
commandent, aussi-tôt que les
Intendans chargez de faire le
Décompte des Contributions, leur

4

auront certifié que les Communautés du Pais-Bas Espagnol auront satisfait à ce qu'elles doivent de reste de Contribution, en l'une des manieres cy-apres expliquées.

Elle ordonne ausdits Intendants de traiter, toutes affaires cessantes, en présence des Intendants du Pais-Bas Espagnol, commis à cet effet par le Marquis de Grana au Décompte susdit ; en sorte que ce que chaque Province, Châellenie, Etat particulier, ou Communauté, devra de reste, soit liquidé sans perdre de temps, & de recevoir avec la mesme diligence

les Cautions resseantes dans les Terres de Sa Majesté, que roudront donner lesdites Provinces, Châtellenies, Etats particuliers, ou Communautex du Pais-Bas Espagnol, lesquelles Cautions Sa Majesté veut bien que l'on n'oblige de faire les payemens que dans les huit mois prochains également.

Que si lesdites Provinces, Châtellenies ou Communautex, allèguent qu'elles ne peuvent trouver de Cautions pendant qu'elles sont chargées du Logement des Troupes de Sa Majesté, Elle trouve bon que lesdits Intendans

se contentent des Obligations pures & simples des Corps qui régissent lesdites Provinces, Châtellenies ou Communautés, portant promesse de payer à Sa Majesté dans les huit mois prochains également les sommes dont lesdits Décomptes les auront rendus redevables, & obligation de fournir dans le dernier jour du mois prochain, des Cautions suffisantes dans les Terres du Roy, qui s'obligent au payement des sommes deües par lesdites Communautés dans les Terres marquées cy-dessus ; à faute dequoy lesdites Provinces, Châtellenies

Et Communantez, consentiront à loger de nouveau les Troupes du Roy, sans que ledit Logement, ny les exécutions que Sa Majesté pourra ordonner contre les Provinces & Communantez défaillantes, puissent estre prises pour un acte d'Hostilité, ou une contravention à la Trêve; lesquelles Obligations ainsi spécifiées devront estre ratifiées par le Gouverneur des Pais-Bas, lequel consentira ausdites exécutions, en cas que lesdites Provinces, Châtellenies ou Communantez, manquassent de fournir les susdites Cautions.

Si lesdites Provinces, Châ-
 tellenies & Communantez, vou-
 loient donner des Otages dont
 la solvabilité fust connue ausdits
 Intendants, en sorte que les Par-
 ticuliers qui se viendroient ren-
 dre dans les Citadelles qu'on leur
 assigneroit, fussent capables de
 payer en leur propre & privé
 nom les sommes pour lesquelles
 ils répondroient, Sa. Majesté
 n'en verroit bon que lesdits Otages
 fussent reçus, & que l'on s'en
 contentast, sans exiger de soumis-
 sion desdites Provinces, de souffrir
 les exécutions, ny de consentir
 au Gouverneur des Pais-Bas.

Octobre 1684.

CC.

Et comme Sa Majesté n'a
remis aux Peuples de dits Pais
Bas de la Domination Espagnole
plus de trois millions six cent mille
livres, qu'à condition que ses
Sujets seroient déchargez de tou-
tes les prétentions que le Gom-
verneur des Pais Bas Espagnols
pourroit avoir contre eux, sous
prétexre des demandes de Contri-
bution qui leur ont esté faites par
son ordre, l'intention de Sa Ma-
jesté est, qu'avant que les Trou-
pes se séparent, les Intendans
Espagnols fournissent à ceux de
l'obeissance de Sa Majesté, un
Acte du Gouverneur des Pais-

Bas Espagnols, par lequel, au moyen des sommes remises par Sa Majesté aux Sujets du Roy son Maître, il déclare qu'il renonce à toutes prétentions à la charge des Sujets du Roy, en sorte qu'il ne leur puisse plus estre rien demandé sous prétexte des demandes ou impositions qui auront esté faites sur eux, à quelque titre on traité que ce soit.

Si le Gouverneur des Pais-Bas Espagnols ne profite pas des facilitez que Sa Majesté donne, en promettant qu'au lieu des Cautions resseantes dans les Terres de son obéissance, l'on se contente des

Ec ij

308 MERCURE

Obligations susdites, desquelles le
payement sera prolongé en huit
mois, au lieu des trois portez par
le Traité, les Sujets du Roy son
Maistre ne devant se prendre
qu'à luy de l'incommodité & des
dommages que la continuation du
sejour des Troupes de Sa Majesté
leur causera.

Le 6. de ce mois, les Capucins
de la Province de Paris tinrent
leur Chapitre dans leur Grand
Convent de la Rue Saint Hono-
ré, où le R. P. Louis de Jully,
Définiteur Général de son Or-
dre, fut élu Provincial pour la
troisième fois, malgré toutes les
prieres qu'il fit pour empêcher.

quel'on ne jeta st les yeux sur luy.
 Un si rare exemple de vertu nous
 fait cōnoistre, que plus on fuit les
 honneurs & les dignitez par un
 veritable sentiment d'humilité,
 plus on est jugé digne de les pos-
 seder. Jamais on n'a veu dans
 cette Province une election ny
 plus desirée ny plus glorieuse,
 puis qu'il a eu tous les suffrages
 avec un applaudissement gené-
 ral de tous les Religieux. Le
 Chapitre général qui se doit bien-
 tost tenir, oblige ce Provincial
 de faire un troisieme voyage à
 Rome, où son grand merite n'est
 pas moins connu qu'en France.
 Les ordres qu'il a receus il n'y a
 pas long temps du Pape & du
 Roy, pour l'établissement d'une
 nouvelle Province de Capucins

10 MARCHÉ

dans la Champagne ; font les
glorieux témoignages de cette
vérité.

Il me reste à vous apprendre
la mort de M^r Colo. Sa grande
habileté à tailler les Malades de
la pierre, l'avoit fait connoître,
non seulement dans toutes les
Provinces de France, mais en-
core dans les Pays Etrangers,
où il a esté souvent mandé pour
les opérations qui regardoient
son employ. Il en a fait un grand
nombre de très heureuses, & on
l'en a veu souvent revenir chargé
de biens & d'honneur.

Je vous envoie un Livre nou-
veau, qui est du genre de ceux
que je vous ay entendu souvent
souhaiter qui devinssent à la mo-
de. Vous haïssiez tous les longs.

discours qui ne disent rien dans la plupart des Historietes qui s'impriment ; & ce qui doit vous plaire en celle cy , c'est que vous y trouverez bien plus d'actions que de paroles. Le Titre qu'on luy a donné de *Dames Galantes*, joint à celui de *La Confiance Réci-proque* , n'a rien qui soit défavan-tageux à vostre Sexe. Ce sont les Aventures de deux Femmes de qualité , qui se rencontrant aux Tuileries après une longue absence , se racontent l'une à l'autre ce qui leur est arrivé de-puis qu'elles se sont séparées. La Nature est peinte en tout cela, & les Incidens sont d'une natu-re à persuader que l'invention n'y a point de part. Je ne doute point qu'après avoir lû ce Livre,

312 MERCURE

vous ne le vantiez à vos Amis? Ils le trouveront au Palais chez le S^r Blageart, & chez le S^r Guillain, sur le Quay des Augustins.

On trouve aussi chez le même Sieur Blageart *La Semblance de Monzalan*, ou les Mariages mal assortis, en plusieurs petites Nouvelles tirées du *Paratodos* de ce fameux Auteur Espagnol. C'est le Sieur de Luyne qui le débite. Il y a tant de Mariages mal assortis dans le monde, que ceux qui ne vivent pas contents dans cet état, feront bien aises de voir cet Ouvrage pour se consoler, en apprenant qu'ils ne sont pas seuls à plaindre, & pour profiter de ce qu'ils souffrent, en prenant des routes contraires pour adoucir un malheur auquel il n'y a plus de

de remede. Quoy que je ne vous entretienne pas ordinairement de Livres nouveaux, parce que l'Autheur du Journal des Scavans prend ce soin avec beaucoup de succès, l'intérêt de vostre santé m'oblige à vous parler d'un, dont ses Journaux ne vous apprendront rien qu'après ces Vacances. Il est intitulé, *Traitez nouveaux & curieux du Café, du Thé, & du Chocolat.* On ne peut parler de ces matieres plus à fonds, ny avec plus d'érudition, que l'on fait dans ce Volume. Toutes les Plantes qui composent ces bruvages s'y voyent en taille douce, avec les Figures des Lettres des Chinois, & des Indiens, qui en font leurs délices. Ce Livre que les Sieurs
 Octobre 1684. D d

314 MERCURE

Girin & Riviere vendent à Lyon,
se trouve à Paris Rue Saint Jac-
ques , chez le Sieur Pepie.

Une jeune Princeſſe qui n'eſt
pas moins eſtimée par ſon eſprit,
que par ſa naiſſance (& vous n'en
douterez pas quand vous ſçaurez
que c'eſt Mademoiſelle de Soif-
ſons) ayant plus d'inclination
pour la *Jacinte* , que pour les au-
tres Pierres , un Sçavant qui ne
m'eſt connu que par ſon eſprit , a
recherché avec ſoin toutes les
qualitez merveilleuſes de celle-
cy , & en a fait un Traité remply
d'érudition , qui contient plu-
ſieurs Chapitres , où il eſt traité
*de l'origine de ſon nom , de ſon na-
turel , de ſa couleur , & de ſa vertu.*
Ceux qui s'atachent à la connoiſ-
ſance des Pierres , prendront

beaucoup de plaisir à ce Traité, qui ne laisse pas d'estre curieux pour toutes sortes de Personnes.

La premiere des deux Enigmes du dernier mois, dont le Mot estoit *le Peigne de Buis*, a esté expliquée par le Jaloux de Marion du Quartier du Louvre; & la seconde par M^r le Chevalier de Creil, & par Tamiriste de la Rue de la Cerisaye. Le Mot de cette derniere estoit *le Peigne de Corne*.

Ceux qui ont expliqué toutes les deux dans leur veritable sens, sont Messieurs Perrier, de Rouen; Leger de la Verbillonne; Le Roux, Médecin à Vitré en Bretagne; De Lhospital, Lieutenant de la Gabelle; Simon Lobbé, de Mirancourt près Noyon; Gaudeloup; Hariveau;

D d ij

316 MERCURE

De Clereville ; Dorats, de la
 Porte S. Jacques; Simon Gruffé;
 Tetard, & Des Portes; Larchat,
 & Dublin; Mesdem. Angélique
 Niaux; Prieur; Picard; Du Cour-
 roy ; Le Fevre ; L'Amour , ou
 l'aimable Fille Reyne; Les Eca-
 • liers du Cul de sac de Sainte Ma-
 rine ; L'Amant sans passion, de
 S. Mammets ; L'Indifférent à l'A-
 nagramme, *Prisonniere* ; La claire
 Brune, de la Porte de Vitré en
 Bretagne ; La jeune Climene,
 de la Rue du Temple ; La pe-
 tite Friponne de Tircis d'Auxer-
 re ; L'aimable Bergere, de S. Ri-
 quier ; La Femme sans regret,
 du Quay Malaquets ; l'insensi-
 ble de Montalte. *En Vers* , Mes-
 demoiselles de Lorme , & des
 Hauts Champs, de Vitré en Bre-

agne ; Messieurs L. Bouchet, ancien Curé de Nogent-le-Roy ; Rault, de Roüen ; De la Croix R. L'Epinaÿ Buret, de Vitré ; Preau-
 deau ; Avocat à Auxerre ; Car-
 riere, de Vitré ; Liger le jeune ;
 L'Abbé d'Octobre ; Gigés , du
 Havre ; Le Rival du Charbon-
 nier de Reims ; C. Hutuge, d'Or-
 leans ; Dentgourde, de Tours ;
 Hordé, de Senlis ; Diéreville,
 du Pont-l'Evesque ; La belle
 Nourriture, & la belle Assem-
 blée, du Havre.

Voicy, Madame, les deux Enigmes
 ordinaires. On attribüe la premiere à
 la Femme d'un Médecin de Champa-
 gne, du Bourg de Vandœuvre, qui a
 eu douze Filles de suite en douze cou-
 ches, & qui est assez jeune pour en
 avoir encore autant, si le Ciel luy con-

d

318 MERCURE

tinüe sa bienheureuse fécondité. L'on
me mande quel l'Amant volage des Bois-
Brunette est l'Auteur de la seconde.

ENIGME.

M On Pere, loin de me cacher,
Aime à me faire voir quand je dois accou-
cher;

Mais dans les momens que j'aconche,

J'empesche bien qu'on ne me touche;

M'eloignant autant que je puis,

On ne peut atteindre où je suis.



Là faisant un effort, je donne la naissance

A des Enfans d'une haute apparence.

Ils ont mille agrémens, & chacun de les
voir.

Montre avoir l'ame si ravie,

Qu'à l'envy l'on voudroit pouvoir

Leur conserver long-temps la vie.

Leur nombre est grand, ils sont quelque-
fois cent;

Et d'autres fois, dix fois autant.

AUTRE ENIGME.

I *L'est des veritez dont l'aveu n'est point
doux.*

*De bons Peres, de bonnes Meres,
Nous sommes.... quoy, le dirons nous?
Des Enfans qui ne valons gueres.*



*Mais bien que nous ayons peu de grace &
d'appas,*

*Nos bons Parens nous portent sur leurs
bras,*

Comme pour nous faire paroistre.

*S'ils nous sont chers, voicy qui le donne à
connoistre,*

Les quitter une fois sans aller au trépas,

Nous ne le pouvons pas.



*Dès l'enfance on nous voit avec la Cotte
verte,*

Et puis la jaune à la fin de nos jours;

*Nos Sœurs, qui dans leur temps réparent
nostre perte,*

Ont mesme sort & mesme cours.

320 MERCURE



*Nous venons au Printemps, comme les
Hirondelles,
Et la légèreté plus grande en nous qu'en
elles,
Nous contraint de suivre en tout tēps
Le train des Esprits inconstans.
Nous en faisons du bruit, mais ce sont
bagatelles;
Le monde rit des mécontents.*



*Enfin pour nous mieux faire entendre,
Veut-on nous voir, veut-on nous
prendre?
Nostre plus grand séjour est dans les plus
grands Bois.
Mais a-t-on peur de nous ? Il ne faut pas
s'y rendre.
Combien vous l'a-t-on dit de fois!*

La Chanoinie que M^r le Prince
Guillaume de Furstemberg possédoit
dans l'Eglise de Strasbourg, avant
qu'il en fust Evêque, a esté resignée

par ce Prélat , à M^r le Prince de Talmont , Frere de M^r le Duc de la Tremouille. Cette Chanoinie est une des douze qui obligent ceux qui en jouissent à faire les preuves de trente deux quartiers. Vous jugez bien , Madam e , que M^r le Prince de Talmont , estant d'une Maison aussi illustre qu'il est , n'aura aucune peine à les faire. Je ne vous dis rien des avantages de sa Personne , & de ses manieres si dignes de sa naissance , cela est connu de tout le monde. Quand l'Evesché de Strasbourg vient à vaquer , c'est parmy ces douze Chanoines que l'on choisit un Evesque. Il y en a beaucoup d'autres dans la mesme Eglise , mais ils ne sont pas obligez à faire des preuves si rigoureuses.

M^r le Prince Electoral de Brandebourg , a épousé Madame la Princesse de Hanover sans cérémonie. Toutes les choses qui devoient accompagner la pompe de ce Mariage , ne s'estant

324 MERCURE

pas trouvées en état , je remets au mois prochain à vous en entretenir , aussi bien que des Affaires de Hongrie , qui sont d'une assez grande importance , pour meriter qu'on ne vous en parle que sur des Mémoires assurez , & qui demanderont sans doute plus d'étendue que je ne leur en pourrois donner dans cette Lettre.

A Paris ce 31. Octobre 1684.

Dans le Mercure de Septembre , entre le Regiment de Tournes & de Bresse , page 236. on a oublié celui de Foix qui a esté donné à M^r le Marquis de Blainville , Fils de feu M^r Colbert.

M^r le Marquis de Folleville qui a eu celui de Flandre , n'est pas du Pays de Caux , comme on l'a marqué page 230. du mesme Mercure , mais Fils de M^r le Sens , Vicomte de Folleville , Lieutenant Général des Armées du Roy , & ancien Gouverneur du Ponteaudemer.

Page 79. du mesme Mercure , on a mis que M^r de Beurge a esté sacré Evêque d'une des Provinces du Royaume de Siam. On a voulu dire M^r de Bourges. C'est cet illustre & zélé Missionnaire, qui accompagna M^r l'Evêque de Beryte, il y a vingt ans, lors que l'intérêt du salut des ames l'appella dans la Cochinchine, en Perse, & aux Indes, & qui est presentement Evêque de Metellopolis.

Avis pour placer les Figures.

LA Chanson qui commence par *Amis, dans le Combat*, doit regarder la page 62.

La Planche des Alphabets doit regarder la page 128.

L'Air qui commence par *Pour avoir dit que je vous aime*, doit regarder la page 272.

52:5552525:5225555

: AVIS ET CATALOGUE
des Livres qui se vendent chez
le Sieur Blageart.

REcherches curieuses d'Antiquité,
contenues en plusieurs Disserta-
tions, sur des Médailles, Bas-reliefs,
Statuës, Mosaïques, & Inscriptions
antiques, enrichies d'un grand nombre
de Figures en taille-douce. *In 4.* 7 l.

Heures en Vers par feu M^r de Cor-
neille, 30 f.

Sentimens sur les Lettres & sur l'His-
toire, avec des Scrupules sur le Stile.
Indouze. 30 f.

Lettres diverses de M. le Chevalier
d'Her. *Indouze.* 30 f.

Nouveaux Dialogues des Morts,
Premiere Partie. *Indouze.* 30 f.

Seconde Partie des Dialogues des
Morts. *In douze.* 30 f.

Jugement de Pluton sur les deux Par-

ties des Nouveaux Dialogues des
Morts, 30 f. :

La Duchesse d'Estramene. *Deux*
Volumes indouze. 40 f.

LeNapolitain, Nouv. *Indouze.* 20 f.

Académie galante, I. Partie, 30 f.

Académie galante, II. Partie, 30 f.

Cara Mustapha, dernier Grand Vizir,
Histoire contenant son élévation, ses
amours dans le Serrail, ses divers em-
plois, & le vray sujet qui luy a fait en-
treprendre le Siege de Vienne, avec sa
mort, 30 f.

Les Dames Galantes, ou la Confi-
dence réciproque, en deux vol. 3 l.

Histoire du Siege de Luxembourg, 30 f.

Relation Historique de tout ce qui s'est
fait devant Gênes par l'Armée Navale
du Roy, 30 f.

Reflexions nouvelles sur l'Acide &
sur l'Alcali. *Indouze.* 30 f.

La Devineresse, Comedie. 15 f.

Artaxerce, avec sa Critique. 15 f.

La Comete, Comédie. 10 f.

Cōversions de M. Gilly & Courdil. 20 f.

Cent vingt-neuf Volumes du Mer-
cure, avec les Relations & les Extraor-
dinaires. Il y a huit Relations qui con-
tiennent

Ce qui s'est passé à la Ceremonie du
Mariage de Mademoiselle avec le Roy
d'Espagne.

Le Mariage de Monsieur le Prince
de Conty avec Mademoiselle de Blois.

Le Mariage de Monseigneur le Dau-
phin avec la Princesse Anne-Chres-
tienne Victoire de Baviere.

Le Voyage du Roy en Flandre en 1680.

La Négotiation du Mariage de M. le
Duc de Savoye avec l'Inf. de Portugal.

Deux Relations des Réjouissances
qui se sont faites pour la Naissance de
Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Une Description entiere du Siege de
Vienne, depuis le commencement jus-
qu'à la levée du Siege en 1683.

Il y a vingt-sept Extraordinaires, qui
outre les Questions galantes, & d'éru-
dition, & les Ouvrages de Vers, con-
tiennent plusieurs Discours, Traitez,
& Origines, sçavoir.

Des Indices qu'on peut tirer sur la maniere dont chacun forme son Ecriture. Des Devises, Emblèmes, & Revers de Médailles. De la Peinture, & de la Sculpture. Du Parchemin, & du Papier. Du Verre. Des Veritez qui sont contenuës dans les Fables, & de l'excellence de la Peinture. De la Contes- tion. Des Armes, Armoiries, & de leur progrès. De l'Imprimerie. Des Rangs & Cerémonies. Des Talismans. De la Poudre à Canon. De la Pierre Philo- sophale. Des Feux dont les Anciens se servoient dans leurs Guerres, & de leur composition. De la sympathie, & de l'anthipatie des Corps. De la Dance, de ceux qui l'ont inventée, & de ses différentes especes. De ce qui contribue le plus des cinq sens de Nature à la sa- tisfaction de l'Homme. De l'usage de la Glace. De la nature des Esprits fo- lets, s'ils sont de tous Pais, & ce qu'ils ont fait. De l'Harmonie, de ceux qui l'ont inventée, & de ses effets. Du fré- quent usage de la Saignée. De la No-

bleſſe. Du bien & du mal que la fréquente Saignée peut faire. Des effets de l'Eau minérale. De la Superſtition, & des Erreurs populaires. De la Chafſe. Des Météores, & de la Comete apparue en 1680. Des Armes de quelques Familles de France. Du Secret d'une Ecriture d'une nouvelle invention, tres-propre à eſtre rendue univerſelle, avec celui d'une Langue qui en réſulte, l'un & l'autre d'un uſage facile pour la communication des Nations. De l'air du Monde, de la véritable Politeſſe, & en quoy il conſiſte. De la Medecine. Des progrès & de l'état préſent de la Medecine. Des Peintres anciens, & de leurs manieres. De l'Eloquence ancienne & moderne. Du Vin. De l'Honnéſté, & de la véritable Sageſſe. De la Pourpre & de l'Ecarlate, de leur différence, & de leur uſage. De la marque la plus eſſentielle de la véritable amitié. L'Abregé du Dictionnaire Univerſel. Du mépris de la Mort. De l'origine des Couronnes, & de leurs eſpeces. Des

Machines antiennes & modernes pour
élever les Eaux. Des Lunetes. Du Se-
cret. De la Conversation. De la Vie
heureuse. Des Cloches, & de leur anti-
quité. Des bonnes & mauvaises qua-
litez de l'Air. Des Bains. Du bon &
du mauvais usage de la Lecture. De la
facile construction de toutes sortes de
Cadrans Solaires ; & des Jeux.

On fera une bonne composition à
ceux qui prendront les cent vingt-neuf
Volumes , ou la plus grande partie.
Quant aux nouveaux qui se débitent
chaque mois, le prix sera toujours de
trente sols en veau , & de vingt-cinq
en parchemin.

Outre les Livres contenus dans ce
Catalogue, on vend aussi chez le Sieur
Blageart toutes sortes de Livres nou-
veaux, & autres. On ne marque icy
que ceux qu'il a imprimez, à la reserve
des Recherches d'antiquité, qu'on
trouve chez tres-peu d'autres Libraires.

Il ajoutera à ce Catalogue les Livres
Eo

nouveaux qu'il donnera de temps en temps au Public.

On ne prend aucun argent pour les Memoires qu'on employe dans le Mercure.

On mettra tous ceux qui ne desobligeront personne, & ne blesseront point la modestie des Dames.

Il faut affranchir les Lettres qu'on adressera chez le S^r Blageart, Imprimeur-Libraire, Rue S. Jacques, à l'entrée de la Rue du Plâtre.

Il fera toujours les Paquets *gratis* pour les Particuliers & pour les Libraires de Provinces. Ils n'auront le soin que d'en acquiter le port sur les Lieux.

Ceux qui envoient des Memoires, doivent écrire les noms propres en caracteres bien formez.

On ne met point les Pieces trop difficiles à lire.

On met tous les bons Ouvrages à leur tour, & les Auteurs ne se doivent point impatienter.

Il est inutile d'envoyer des Enigmes
sur des Mots qui ont déjà servy de sujet
à d'autres.

On prie ceux qui auront plusieurs
Memoires, ou plusieurs Ouvrages à en-
voyer en mesme temps, de les écrire
sur des papiers separez.

On avertit que les Mercurcs qui s'im-
priment en Hollande, & en quelques
Villes d'Allemagne, sont fort peu cor-
rects, & tronquez en beaucoup d'en-
droits.

E I N.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18: Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres, de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683. Signé, ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur DEVIZÉ a cédé son droit du présent Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer le 31. Octobre 1684.

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Pour avoir Reçue
La somme de quatrevingts
quatre mil six Pourcent
Et quinzime Surce,
Paiée le 4^{me} Juins

Octobre 1976

Signe Jf Brunelle

2me Lettre de Mr Comiers
concernant les langues et écritures
Page 129

2me Lettre de Mr Comiers
concernant les langues et écritures
Page 129



